



Assemblée générale

Soixante-dixième session

60^e séance plénière

Vendredi 20 novembre 2015, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lykketoft..... (Danemark)

*En l'absence du Président, M. Zinsou (Bénin),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 130 de l'ordre du jour (suite)

Sensibilisation de l'opinion mondiale au drame des migrants en situation irrégulière, en particulier les demandeurs d'asile syriens, dans le bassin méditerranéen

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Aujourd'hui, la communauté internationale fait face à la plus grande crise de réfugiés depuis la Deuxième Guerre mondiale, plus de 60 millions d'êtres humains étant réfugiés et déplacés dans le monde. Les problèmes de réfugiés en Afghanistan et en Afrique de l'Est sont restés sans solution depuis longtemps, et la crise des réfugiés et des migrants en Méditerranée ne fait que s'aggraver. Dans certains pays européens, la xénophobie à l'égard des réfugiés et des migrants augmente, et les secours humanitaires apportés sur le terrain ploient sous la pression. Les troubles prolongés dans de nombreux pays et régions, notamment la Syrie, l'Iraq et la Somalie, ainsi que la menace nouvelle et de plus en plus grave posée à la sécurité par le terrorisme et l'extrémisme violent continuent de provoquer de nouvelles vagues de réfugiés et de migrants.

Les causes profondes de la crise des réfugiés et des migrants qui sévit actuellement dans la région méditerranéenne résident dans l'instabilité de la région

et dans un développement inégal. La principale solution à ce problème consiste à rechercher la paix, à assurer le développement et à adopter une approche intégrée pour s'attaquer à la fois à ses causes profondes et à ses symptômes. Nous devons d'abord intensifier les efforts visant à assurer la paix et la stabilité au Moyen-Orient et dans d'autres régions. Les guerres et les conflits sont parmi les causes principales des mouvements de réfugiés et des flux migratoires. Nous devons mettre en place des partenariats basés sur l'égalité, la consultation et l'entente mutuelle, et établir conjointement un dispositif de sécurité équitable et juste qui profite à tous. Les États doivent respecter les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et privilégier le dialogue comme moyen de régler les différends, notamment dans le cadre de consultations et en s'efforçant de prévenir les conflits. L'ONU et les organisations régionales doivent user davantage de leurs bons offices, intensifier les efforts de maintien de la paix, mieux prévenir les conflits et améliorer les mécanismes de règlement des conflits. La communauté internationale doit suivre les principes d'harmonie, d'ouverture et de respect des différences. Elle doit traiter toutes les civilisations de la même manière et avec respect, et promouvoir activement le dialogue et les échanges entre les civilisations afin que toutes les civilisations jouent un rôle moteur dans le maintien de la paix dans le monde.

Face à ce nouveau cycle de menaces terroristes, l'ONU doit pleinement jouer son rôle directeur. Il faut maintenir un front uni pour lutter contre le terrorisme, et il faut établir une vaste coopération en ce qui concerne la

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-38479(F)



Document adapté

Merci de recycler



mise en commun des données d'expérience et l'échange de renseignements en matière de lutte antiterroriste, la vérification de l'information et la répression.

Récemment, les ministres des affaires étrangères des parties concernées se sont réunis à deux reprises au sujet de la question syrienne et se sont mis d'accord sur quelques points importants : parvenir à un cessez-le-feu général, lancer un processus politique, mettre en place une autorité de transition et organiser des élections législatives en Syrie. Il est essentiel que ces vues communes se traduisent maintenant dans les faits afin de lancer ce processus politique sous l'impulsion de l'ONU et de créer des conditions propices au retour des réfugiés syriens.

Deuxièmement, nous devons aider les pays africains et d'autres pays en développement à atteindre leurs objectifs de développement. Le développement est le seul moyen de garantir des emplois décents et de bonnes conditions de vie aux populations des pays africains et d'autres pays en développement, et de garantir leurs droits fondamentaux, ce qui contribuera à faire reculer le nombre de réfugiés et de migrants. La communauté internationale doit saisir l'occasion offerte par l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) lors du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 et œuvrer de concert pour trouver un moyen de parvenir à un développement équitable, sans exclusive, global et novateur, et assurer ainsi un développement commun.

Il faut aider les pays en développement, y compris les États africains, à renforcer leurs capacités de développement et à améliorer le contexte international afin qu'il soit plus propice au développement. Les États doivent mettre en œuvre le Programme 2030 avec efficacité. Les pays développés doivent honorer leurs engagements et leurs obligations en respectant les échéances fixées et augmenter l'aide publique au développement aux pays d'origine des réfugiés et des migrants en Afrique et au Moyen-Orient, et ce pour améliorer le niveau de développement de ces pays.

Il faut tenir pleinement compte des besoins de développement résultant des problèmes particuliers auxquels sont confrontés les pays susmentionnés, en accordant la priorité aux questions relatives aux moyens de subsistance, notamment la réduction de la pauvreté, les soins de santé, l'éducation, l'emploi et le logement. La construction d'infrastructures dans les domaines

de l'eau et de l'assainissement, de l'énergie et des communications doit être une priorité fondamentale. Dans le même temps, la communauté internationale doit améliorer le système de gouvernance économique mondiale, accélérer la réforme de la gouvernance des institutions financières internationales et augmenter les ressources mises à disposition des institutions multilatérales de développement afin de créer un environnement externe organisé et favorable pour les pays en développement.

Troisièmement, nous devons adhérer au principe de responsabilité partagée et renforcer la coopération internationale en ce qui concerne les réfugiés et les migrants. Les pays en développement accueillent environ 86 % des réfugiés mondiaux, et ils contribuent largement à la réinstallation des réfugiés. Les pays d'origine, de transit et de destination doivent être plus solidaires et assumer leur part de responsabilité. Les pays concernés par la crise actuelle doivent accepter les réfugiés et les migrants dans un esprit d'ouverture et d'inclusivité, en respectant et en protégeant leurs droits fondamentaux, et ils doivent lutter contre l'exclusion et la discrimination dont ils sont victimes et les aider à s'adapter à leur nouvel environnement le plus rapidement possible. Les pays développés doivent continuer d'augmenter l'aide financière humanitaire aux pays en développement concernés et aux organismes internationaux, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

La Chine appuie le rôle directeur et de coordination que jouent l'ONU et le HCR et face à la crise actuelle des réfugiés et des migrants, et elle se félicite que le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, ait décidé d'organiser une conférence internationale sur les réfugiés l'année prochaine. La Chine convient avec le Secrétaire général que l'augmentation du financement aux profits des réfugiés ne doit pas se faire au détriment de l'aide publique au développement. En tant qu'État partie à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et à son protocole, la Chine s'est toujours acquittée sincèrement des devoirs et des obligations que lui confère la Convention, et elle contribue activement aux efforts mondiaux pour la protection des réfugiés.

La Chine a toujours contribué aux efforts de développement communs. En septembre, le Président Xi Jinping a annoncé à des sommets des Nations Unies sur le développement durable une série d'initiatives importantes en vue de réaliser le développement commun de tous les pays, notamment la création d'un

fonds d'assistance à la coopération Sud-Sud à l'appui de la mise en œuvre par les pays en développement du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et que la Chine continuera d'accroître ses investissements dans les pays les moins avancés, avec pour objectif de porter à 12 milliards de dollars le montant total de ses contributions d'ici à 2030, qu'elle annulera la dette au titre des prêts intergouvernementaux sans intérêts qui arrivent à échéance à la fin 2015 pour un certain nombre de pays en situation vulnérable, et qu'elle mettra en œuvre des centaines de projets dans des pays en développement dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la coopération agricole, de l'assistance à la facilitation du commerce, de la protection de l'environnement et de l'adaptation aux changements climatiques, des installations médicales, de l'éducation et de la formation.

La Chine appuie inlassablement le développement des pays africains. Nous adhérons aux concepts de sincérité, de résultats concrets, d'affinité et de bonne foi dans le contexte de notre coopération avec les pays africains et contribuons activement aux efforts qu'ils déploient pour renforcer leurs infrastructures, leurs systèmes de santé et leur agriculture en leur fournissant une assistance dans la limite de nos capacités. En décembre, le sommet du Forum sur la coopération sino-africaine se tiendra à Johannesburg, en Afrique du Sud. C'est la première fois que ce sommet se tiendra sur le continent africain, ce qui est extrêmement important. Il permettra d'élaborer un nouveau plan et une nouvelle feuille de route. Il insufflera une vitalité nouvelle à la future coopération entre la Chine et l'Afrique, ce qui permettra de promouvoir activement notre coopération mutuellement bénéfique et notre développement commun.

La Chine a toujours promu la paix et la stabilité. Durant le débat général de la session en cours de l'Assemblée générale (voir A/70/PV.13), le Président Xi Jinping a annoncé que la Chine avait décidé de créer un fonds décennal pour la paix et le développement d'un milliard de dollars, pour appuyer les travaux de l'ONU, d'adhérer au nouveau mécanisme de maintien de la paix en attente des Nations Unies, de créer une force de maintien de la paix en attente qui comptera 8000 éléments et de fournir 100 millions de dollars d'aide militaire sans contrepartie à l'Union africaine au cours des cinq prochaines années pour renforcer sa contribution au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

En jouant un rôle actif dans les discussions internationales sur le Moyen-Orient, notamment la Syrie, et en présentant une série d'idées, la Chine contribue à la promotion du règlement politique des questions pertinentes.

La Chine a toujours promu la protection des réfugiés. Depuis le début de la crise en Syrie, la Chine fournit une aide humanitaire en nature et en espèces au peuple syrien et aux réfugiés syriens à l'étranger, dont le montant s'élève à 230 millions de yuan. En octobre, la Chine a de nouveau décidé de fournir 100 millions de yuan d'aide humanitaire à la Syrie, à la Jordanie et au Liban. En 2015, le Gouvernement chinois a également versé 800 000 dollars au HCR. La Chine continuera de fournir une aide aux pays concernés et au HCR.

M. Ružička (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Le nombre de personnes qui arrivent chaque jour s'élève à 42 500 – ce qui représente 3 500 personnes durant les deux heures que nous avons prises au moment du déjeuner. Imaginons que durant les cinq minutes de mon intervention, 150 personnes entrent dans cette salle – des personnes qui ont désespérément besoin de notre aide et de notre assistance. C'est pour cela que nous devons traduire nos paroles récentes sur la question des migrations en actions concrètes.

Je tiens d'emblée à exprimer toute ma sympathie et à présenter mes condoléances aux familles des victimes des récentes attaques terroristes commises à Beyrouth, à Paris, dans la péninsule du Sinaï, et aujourd'hui à Bamako. Le peuple et le Gouvernement slovaques sont fermement solidaires de tout pays et de tout être humain innocent confronté à une menace existentielle. Le terrorisme violent et les attaques lâches sont malheureusement en train de devenir des éléments de notre quotidien.

Nous ne devons toutefois pas jeter l'éponge. Nous ne devons pas non plus laisser les attaques individuelles ou les actes violents alimenter une haine générale contre ceux qui sont véritablement dans le besoin, à savoir la majorité des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées qui ont besoin d'aide ou d'un abri sûr pour échapper aux conflits et à l'extrême pauvreté, ou ceux qui s'efforcent de vivre une vie décente et d'élever leurs enfants dans la paix.

Les événements tragiques qui se produisent quasiment tous les jours nous rappellent l'importance que revêt la coopération internationale dans la promotion d'une croissance durable et sans exclusive, de la paix, de

la sécurité et de la stabilité. Il est essentiel de remplir ces conditions pour permettre à tous de mener une vie décente.

Il ne fait aucun doute que le terrorisme et les migrations sont clairement liés. La fragilité des États et les conflits internes constituent un terreau fertile pour l'extrémisme et le terrorisme. Les conflits internes, la violence et la terreur font partie des principaux facteurs qui poussent les êtres humains au désespoir, et les femmes et les enfants à partir en quête de sécurité et d'une vie meilleure.

Je tiens à remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir souligné ce problème important et complexe et de sensibiliser l'opinion mondiale aux tragédies que vivent les migrants clandestins dans le bassin méditerranéen, en mettant un accent particulier sur les demandeurs d'asile syriens.

La crise migratoire actuelle est sans précédent, de nombreuses dimensions – humanitaire, sociale, politique, économique et sécuritaire – se chevauchant. Elle génère également des émotions fortes de toutes parts. C'est un des problèmes les plus complexes que nous devons affronter conjointement, en coopération et en partenariat avec les pays d'origine, de transit et de destination, mais également les organisations internationales qui jouent un rôle irremplaçable dans ces processus.

Il faut répondre à cette crise de manière cohérente. Si nous ne nous attaquons pas aux causes profondes de la migration, nous n'obtiendrons jamais des résultats durables, à savoir éliminer les souffrances humaines et garantir le plein respect des droits de l'homme et des perspectives claires de retour. Il n'y a pas de solution toute faite ni de remède magique pour résoudre ce problème. C'est pourquoi nous devons chercher des solutions durables, dont beaucoup ont été évoquées aujourd'hui au cours des discussions. Je voudrais en rappeler certaines.

Premièrement, nous devons examiner les causes violentes de la migration et y remédier. Deuxièmement, nous devons nous attaquer aux principales causes sociales et économiques. Troisièmement, nous devons fournir une aide immédiate à tous ceux qui sont touchés et faire montre de solidarité à leur égard. Quatrièmement, nous devons être solidaires des pays qui offrent un refuge et des installations aux réfugiés. Cinquièmement, nous devons étayer les programmes visant à consolider la sécurité et le développement sur le

long terme dans les pays et les régions d'origine touchés. Sixièmement, nous devons faire la distinction entre les migrants économiques et les réfugiés contraints de fuir pour sauver leur vie. Septièmement, nous devons lutter inlassablement et systématiquement contre le crime organisé et les trafics illicites pour venir à bout des réseaux criminels qui profitent de cette tragédie humaine. Huitièmement, nous devons améliorer la coordination et la cohérence entre toutes les parties prenantes, et réduire au minimum la redondance des compétences et le gaspillage des ressources.

Les principales solutions face au terrorisme sont entre nos mains. La prévention est l'un des facteurs clefs. Idéalement, nous devons nous attaquer aux causes profondes de ces crises – notamment celles qui sont provoquées par des conflits violents – avant qu'elles ne se manifestent au grand jour. Au cœur de nos efforts, nous devons respecter les engagements contractés en vertu du droit international, de la démocratie et de l'état de droit ainsi que les droits de l'homme, qui sont des valeurs que nous ne devons jamais sacrifier. Cela s'applique aux efforts de lutte antiterroriste entrepris à l'échelon national et international. Nous devons par ailleurs continuer d'élargir et d'approfondir le cadre international, avec l'ONU en son centre. À cela doit s'ajouter la participation des acteurs de la région, la prise en main locale et le partage des responsabilités. La question de la migration doit être traitée dans le cadre du développement national, mais aussi avec l'appui sans réserve de la communauté internationale. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) est un outil exceptionnel nous permettant de prendre des mesures collectives. Il donne la possibilité de remédier aux problèmes contraignant des millions de personnes à quitter leurs foyers.

La Slovaquie entend s'employer sans réserve à contribuer, tant du point de vue matériel que financier, à ces efforts avec tous les instruments dont elle dispose. À ce jour, nous avons alloué 21 millions d'euros à divers organismes des Nations Unies et de l'Union européenne en vue d'aider à faire face à ce problème. Nous nous félicitons aussi, à cet égard, de l'initiative du Secrétaire général annoncée aujourd'hui, et attendons avec intérêt la tenue du sommet et de la réunion de haut niveau. Je pense que nous tous qui travaillons et siégeons dans cette salle souhaitons et envisageons un monde où l'immigration serait un choix et non pas une mesure de survie.

M. Doré (France) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir mis rapidement à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale un point sur les migrants et les réfugiés. Il est en effet essentiel de poursuivre la mobilisation de la communauté internationale, dans la lignée de la réunion de haut niveau présidée par le Secrétaire Général en septembre dernier.

Avant d'aborder la question des réfugiés, je voudrais chaleureusement remercier les membres pour les gestes d'amitié et de soutien qui nous sont venus du monde entier après les terribles attentats du 13 novembre dernier. Tous ces lieux, dans les différents pays, pavoisés aux couleurs du drapeau français comme autant de messages de solidarité, tout cela nous a profondément touchés. La France n'est pas la seule à être attaquée. De nombreux autres pays ont également été frappés par le terrorisme.

Nous faisons face aujourd'hui à un défi sans précédent, avec près de 60 millions de personnes déracinées dans le monde, principalement en raison des conflits et de la violence. Des millions d'autres quittent leurs foyers ou leurs pays pour des raisons multiples, y compris du fait des catastrophes naturelles et des effets du dérèglement climatique. Ces déplacements de population nous touchent tous. Le Président de la République l'a rappelé clairement : l'Europe doit accueillir dans la dignité ceux qui relèvent du droit d'asile. Les réfugiés syriens fuient la barbarie de Daech, les bombardements indiscriminés du régime, et des conditions de vie de plus en plus difficiles, après plus de quatre ans de conflit. Plus que jamais, parallèlement à la lutte contre Daech, une issue politique à la crise syrienne est nécessaire. Les pourparlers de Vienne ont permis d'avancer vers cette voie. La France s'est pleinement mobilisée dans ce cadre pour que l'amélioration de la situation humanitaire soit un objectif prioritaire, et elle a fait des propositions concrètes en ce sens. Il y a urgence à atténuer les souffrances des populations civiles, sans quoi l'exil des Syriens se poursuivra. La communauté internationale doit continuer ses efforts pour imposer rapidement un cessez-le-feu en Syrie et mettre en place un processus de transition crédible et inclusif.

La France est pleinement mobilisée sur la question des réfugiés. Nous avons accueilli en septembre, à Paris, avec la Jordanie, une conférence sur les victimes de violences ethniques et religieuses au Moyen-Orient pour mobiliser les États afin qu'ils renforcent leurs efforts humanitaires en réponse aux crises en Syrie et en Iraq. La France plaide pour une approche collective et

solidaire à l'échelle de l'Union européenne sur la question migratoire. Chacun doit prendre ses responsabilités. La France renforcera ses efforts pour accueillir les réfugiés et les demandeurs d'asile, et consacrera 279 millions d'euros supplémentaires au titre de leur accueil et de leur hébergement.

Nous devons collectivement répondre en priorité à l'urgence humanitaire en apportant protection et assistance aux populations déplacées et réfugiées. À ce titre, je voudrais saluer l'action du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, et tout particulièrement l'engagement du Haut-Commissaire, M. António Guterres, qui quittera très bientôt ses fonctions. Son successeur, M. Filippo Grandi, dont je salue l'élection mercredi par l'Assemblée générale, devra faire face à une intensité de crise inégalée. Nos vœux l'accompagnent dans cette mission difficile. Nous voulons aussi rendre hommage à la générosité des pays du Moyen-Orient et d'Afrique, qui sont en première ligne et accueillent le plus grand nombre de réfugiés.

Face à la croissance exponentielle des besoins et à l'asphyxie des agences humanitaires des Nations unies, nous devons collectivement renforcer nos efforts. La mobilisation doit être élargie et renforcée. Nous nous félicitons que le Groupe des Vingt ait envoyé un message clair en ce sens, les 15 et 16 novembre. La France prendra toute sa part à cet effort collectif. Elle a décidé une contribution exceptionnelle aux agences des Nations Unies de 100 millions d'euros, en priorité en réponse à la crise syrienne, dont 50 millions versés pour l'année 2015. Aucun pays ne peut faire face seul aux défis des migrations. Il nous faut pour cela travailler ensemble, pays d'origine, de transit et de destination. Je tiens à cet égard à saluer les conclusions du sommet de La Valette, qui a réuni la semaine dernière l'Union européenne et les partenaires africains pour établir un partenariat afin de traiter notamment des crises structurelles des migrations. L'enjeu du sommet de La Valette était de trouver des réponses durables à l'émigration et de répondre au désespoir de certaines populations par l'espoir d'un avenir meilleur, par le développement.

Lutter contre les souffrances des populations réfugiées et déplacées passe aussi par une lutte résolue contre les réseaux de trafiquants, en partenariat avec les pays d'origine, de transit et de destination. Nous avons le devoir de combattre l'exploitation des migrants par les passeurs ou par les réseaux de traite des êtres humains. Là encore, des solutions existent, comme,

par exemple, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – la Convention de Palerme –, et en particulier le Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer. Nous appelons à leur ratification par tous les États et à leur mise en œuvre efficace. Le Conseil de sécurité a adopté en octobre dernier la résolution 2240 (2015) donnant aux États membres de l'Union européenne les garanties juridiques nécessaires pour lutter contre les trafiquants en Méditerranée.

Nous devons aussi lutter contre les causes profondes de ces déplacements, car sans solution durable aux crises et aux conflits, les populations continueront d'être poussées à l'exode. La France œuvre à la stabilisation des zones de conflits et à la résolution des crises politiques pour prévenir les causes des déplacements forcés de population. C'est le sens également de nos politiques de développement, en particulier vis-à-vis de l'Afrique, qui ont pour objectif d'offrir aux populations les moyens de vivre chez elles, dans la dignité, tout poursuivant le soutien aux efforts de transition économique et démocratique des pays d'accueil des réfugiés.

Sur tous ces enjeux, le premier Sommet mondial sur l'action humanitaire, qui aura lieu à Istanbul en mai l'an prochain, offre l'occasion de trouver les moyens d'améliorer concrètement la réponse aux besoins des populations affectées par les conflits et de rendre l'action humanitaire plus efficace.

M. Sandoval Mendiola (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, nos pensées et nos condoléances vont aux victimes et à leurs familles à la suite des attentats terroristes perpétrés aujourd'hui au Mali, que mon pays condamne dans les termes les plus fermes.

Le Mexique participe à ce débat général en se félicitant de cette occasion de discuter de l'un des problèmes les plus complexes qui préoccupent tous les États Membres, un problème qui a touché la corde sensible de l'opinion publique mondiale. Il n'est pas du tout considéré comme un problème de mouvements de populations entre certaines régions, mais il s'inscrit dans le cadre d'un phénomène mondial auquel nous devons faire face ensemble, en tant que pays d'origine, de transit, de destination et de retour. Il ne s'agit pas d'un problème conjoncturel mais d'un problème structurel et déterminant des réalités internationales.

Le Mexique n'a eu cesse de déclarer depuis des décennies dans cette enceinte que la communauté internationale, par l'intermédiaire des Nations Unies, doit faire face à ce phénomène d'une manière globale. Nous notons avec préoccupation que les capacités nationales de certains pays ont été dépassées par le nombre de personnes déplacées fuyant les conflits armés pour sauver leur vie et que malheureusement, nombre d'entre elles trouvent parfois la mort au cours de ce périple.

Les migrants sont vulnérables, depuis le moment où ils décident d'entreprendre un voyage vers un autre pays à la recherche de meilleures perspectives d'avenir. Ils doivent quitter leur environnement socioéconomique et leur famille. Durant le voyage, ils sont soumis à toutes sortes de mauvais traitements par les trafiquants et les criminels qui profitent des lacunes en matière de coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme. Malheureusement, une fois arrivés à destination, beaucoup d'entre eux sont à nouveau traités injustement et marginalisés, en dépit de leurs contributions.

Tous les gouvernements ont l'obligation de respecter les droits fondamentaux des personnes déplacées, quel que soit leur statut au regard de l'immigration. La sécurité et le respect des droits de l'homme constituent un tout indissociable, dans un cadre d'état de droit. Nous nous réjouissons de ce que de nombreux États l'entendent ainsi.

Une approche de la question des migrants axée sur la sécurité internationale entraîne une compréhension limitée de ce phénomène. Nous ne devons pas considérer les personnes qui traversent des frontières en quête de sécurité et de perspectives d'avenir comme une menace, mais comme des agents de développement, comme le reconnaît le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Cette prise de conscience devrait conduire à une meilleure protection de leurs droits : un travail décent et bien rémunéré et l'accès à l'éducation, à la santé et à la justice.

Tout au long de l'histoire, les migrations ont contribué à l'édification économique, sociale et culturelle de la plupart des pays. Pour le Mexique, il est évident qu'une approche qui met l'accent sur les droits de l'homme et le bien-être de tous permet de mieux aborder les questions liées aux migrations et aux réfugiés.

En fait, nous devons convenir de mesures, de politiques publiques et d'engagements juridiquement contraignants bien définis. Jusqu'à présent, nous ne disposons pas de mécanismes suffisants pour garantir la promotion des droits des migrants. Le Mexique estime que l'ONU est l'enceinte idéale pour échanger des expériences, partager des points de vue et formuler d'un commun accord de futures stratégies globales. Telle était notre conviction en 1990 lorsque nous avons milité en faveur de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Il s'agit aujourd'hui d'un instrument de référence dont tous les pays devraient tenir compte. Aujourd'hui, en 2015, mon pays réaffirme la nécessité de tenir compte des contributions des migrants dans leurs pays d'origine, de transit, de destination et de retour.

Nous notons avec préoccupation que des groupes de migrants et de réfugiés vivent dans des situations de risque, de rejet, de stigmatisation et de mauvais traitements. Certains pays remettent en cause le principe de non-retour en ce qui concerne les réfugiés et d'autres assimilent les migrants à des criminels. Le Mexique condamne la violence, les appels à la haine, la radicalisation et les divisions sociales. Ces expressions d'intolérance n'ont pas de place au XXI^e siècle. Il est inacceptable que les migrants et les réfugiés soient rejetés et tenus responsables de problèmes qui existaient avant leur arrivée dans les lieux de destination. Ce ne sont pas eux qui sont la menace; ils sont plutôt menacés.

Le Mexique a une compréhension globale du phénomène de la migration en tant que pays d'origine, de transit, de destination et de retour. Nous sommes confrontés à de lourds défis en matière de migrations, que nous essayons de relever avec détermination et un sens de responsabilités.

Partout dans le monde, des millions de migrants et de réfugiés ont besoin de réponses immédiates, collectives, humaines et efficaces, et qui doivent provenir de l'Organisation. Le Forum mondial sur la migration et le développement, tenu le mois dernier en Turquie, et la Déclaration du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, adoptée par l'Assemblée générale en 2013, ont confirmé la nécessité de renforcer les mécanismes internationaux de dialogue et de coopération pour faire face aux phénomènes de migrations, de réfugiés et de personnes déplacées. Nous ne partons pas de zéro.

Le Mexique se félicite des initiatives annoncées aujourd'hui par le Secrétaire général pour faciliter ces efforts et est déterminé à contribuer au débat en faveur des migrants.

Face à la réalité dont nous sommes témoins aujourd'hui dans le bassin méditerranéen, le Mexique réaffirme son engagement à faire face à ces phénomènes par une démarche globale et à renforcer le cadre juridique et opérationnel, sur la base du respect des droits de l'homme, afin d'assurer la protection internationale que méritent les migrants et les demandeurs d'asile.

M. Lambertini (Italie) : L'Italie s'aligne sur la déclaration faite ce matin par l'observateur de l'Union européenne (voir A/70/PV.59). Je voudrais ajouter quelques remarques à titre national.

Comme beaucoup de collègues qui m'ont précédé, je voudrais exprimer mes condoléances les plus profondes aux familles des victimes des attentats qui ont touché plusieurs régions du monde au cours des dernières semaines. En même temps, il est très important pour nous de souligner que le sujet du débat d'aujourd'hui n'a rien à voir avec les terroristes. Il faut surtout éviter d'établir des liens entre les terroristes, les réfugiés et les migrants. D'un côté, il y a des assassins, et de l'autre, il y a des victimes. Pour l'Italie, c'est très important de le souligner.

(l'orateur poursuit en anglais)

Je représente fièrement un pays dont la marine s'est engagée à sauver quotidiennement des vies humaines en mer. Nous avons sauvé plus de 100 000 vies l'an dernier, et cette année, nous avons continué à sauver plus de 50 % des migrants qui se dirigent vers les côtes européennes. Des enfants sont nés à bord de nos navires. Quand on se trouve en face de quelqu'un qui se noie en mer, on ne lui demande pas si c'est un migrant ou un réfugié. On le sauve et on l'amène à un endroit où il sera en sécurité. C'est ce que nous avons fait ces dernières années.

En tant que pays méditerranéen en première ligne face aux flux de migrants et de réfugiés, nous avons d'emblée appuyé l'initiative prise par la Turquie de soulever cette question à l'Assemblée générale. Nous félicitons le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé cette réunion d'aujourd'hui et le dialogue d'hier avec une équipe élargie pour aborder la question des flux de réfugiés dans le monde. Il ne s'agit pas seulement d'un problème européen, mais d'un problème mondial. Je saisis cette occasion pour souhaiter plein succès au

nouveau Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Filippo Grandi, et l'assurer de notre plein appui, et pour rendre hommage au Haut-Commissaire sortant, M. António Guterres, pour l'excellent travail qu'il a accompli en ces temps difficiles. Nous savons bien qu'il n'y a pas de solution miracle à ce phénomène, et qu'on ne peut l'aborder que par une approche globale et inclusive. C'est pourquoi nous avons préconisé une telle démarche au niveau européen, pour que les États membres de l'Union européenne se partagent cette responsabilité. Par ailleurs, nous devons aborder ces questions sous différents angles.

Premièrement, nous devons nous attaquer aux causes profondes en faisant des progrès dans le domaine du développement. La mise en œuvre et le financement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) sont donc d'une importance capitale. Deuxièmement, d'un point de vue politique, nous devons trouver une solution diplomatique à la crise et à l'instabilité politique qui poussent un nombre record de personnes à fuir leur pays. Troisièmement, nous devons rester fermes dans notre engagement de respecter les obligations internationales et les droits de l'homme. Quatrièmement, nous devons prendre en considération le degré élevé d'interdépendance qui existe entre les différents facteurs lorsque nous recherchons une solution à ce problème commun et, par conséquent, travailler en étroite coopération avec les premiers pays d'asile, les pays d'origine et les pays de transit afin d'être aussi efficaces que possible. Cinquièmement, nous devons lutter contre la criminalité organisée qui est responsables du trafic illicite de migrants et de la traite des êtres humains en démantelant les réseaux qui exploitent les migrants et les réfugiés et en promouvant le dialogue régional. Le processus de Khartoum, qui a été lancé lorsque l'Italie assurait la présidence de l'Union européenne l'an dernier, vise précisément ces objectifs, qui sont également à la base du processus de Rabat.

Comme il a été mis en lumière par le sommet Union européenne-Union africaine sur les migrations tenu tout récemment à La Vallette, seule une approche intégrée et un dialogue régional peuvent favoriser une solution à long terme. À cet égard, l'Italie a tout de suite salué l'initiative prise par la Commission européenne de créer le fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique. Comme dans le cas du fonds régional d'affectation spéciale de l'Union européenne en réponse à la crise syrienne (« fonds Madad »), nous sommes d'avis que la valeur ajoutée de ces mécanismes se traduira par des initiatives axées sur l'action, ce qui aboutira à une

collaboration plus étroite avec nos partenaires africains. Par-dessus tout, le fonds fiduciaire constitue un moyen concret de répondre à leurs attentes. L'Italie versera une première contribution de 10 millions d'euros au fonds et en envisagera d'autres à l'avenir. Nous pensons qu'il y a un domaine précis dans lequel le fonds pourrait être particulièrement utile : celui de la résilience et le lien qui existe entre l'aide d'urgence et l'aide au développement. Ce domaine doit être renforcé, car c'est un élément crucial pour instaurer la stabilité permettant d'atténuer les causes qui forcent les gens à migrer. Le fonds fiduciaire offre un énorme potentiel pour stimuler la résilience grâce à des mesures visant à promouvoir le développement socioéconomique, à créer des emplois et à générer des revenus, l'accent étant mis en particulier sur les jeunes, les femmes et les collectivités locales. Nous appuyons pleinement cette approche.

Les migrants et les réfugiés sont, en effet, des personnes présentant un potentiel inexploité. La plupart d'entre elles sont fortement motivées, et leur rêve d'une vie meilleure leur a permis d'entreprendre un long voyage, d'endurer la houle et les bateaux bondés, mettant leur vie en danger dans l'espoir d'un avenir meilleur. C'est pourquoi l'Italie est d'avis que les migrants, les réfugiés et les communautés de la diaspora jouent un rôle déterminant dans le développement des pays d'origine et des pays de destination. La question des migrations doit donc être une priorité absolue dans les nouveaux objectifs de développement durable et leurs moyens de mise en œuvre. Dans ce contexte, l'Italie a été à l'avant-garde des efforts visant à renforcer le rôle joué par les envois de fonds en tant qu'outils essentiels au développement des pays d'origine et à l'intégration des communautés de migrants. Les envois de fonds peuvent également être un outil vital pour le financement des nouveaux objectifs de développement durable. Par-dessus tout, nous devons prendre conscience du fait que depuis la Seconde Guerre mondiale, il n'y a jamais eu autant de personnes à fuir de chez elles. C'est pourquoi il est nécessaire de déployer des efforts plus importants à l'échelle mondiale afin d'alléger le fardeau pesant sur les quelques pays qui font face à un afflux massif de demandeurs d'asile et de réfugiés. L'Italie y contribue et s'emploie sérieusement à organiser leur réinstallation.

M. Roet (Israël) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à exprimer nos sincères condoléances et notre plus profonde sympathie à la République française et au peuple français à la suite des effroyables attentats perpétrés à Paris, la ville lumière, au cours du week-end dernier. Nous sommes de même horrifiés par l'attentat

à la bombe commis contre un avion russe dans le Sinaï, l'attentat à la bombe perpétré à Beyrouth et les terribles événements qui se sont produits aujourd'hui au Mali.

Le terrorisme a également frappé Israël cette semaine, mais cela n'est que rarement, voire jamais, mentionné dans la salle de l'Assemblée générale. Je voudrais donc rendre hommage aux victimes du terrorisme. Hier, des terroristes palestiniens ont tué cinq civils innocents. Aharon Aviram et Reuven Yesayev ont été tués alors qu'ils allaient prier à la synagogue. Peu après, Yaakov Don, père de quatre enfants, Ezra Schwartz, un bénévole américain âgé de 18 ans, et Shadi Arafa, un jeune Palestinien musulman âgé de 26 ans, ont été abattus par un terroriste palestinien qui, comme tous les terroristes du monde, n'a fait aucune distinction entre ses victimes en termes de nationalité ou de religion. Nous devons condamner le terrorisme sous toutes ses formes et dire clairement que le terrorisme est le terrorisme, quel que soit l'endroit où il nous frappe et quelles qu'en soient les victimes.

L'année dernière, un enfant syrien de 9 ans, grièvement blessé, est arrivé à l'unité de pédiatrie du Centre médical de la Galilée occidentale, dans le nord d'Israël. Il a fait le récit d'atrocités qu'aucun enfant ne devrait connaître, de la décapitation de son frère sous ses propres yeux. Tout comme ce jeune enfant, des centaines de milliers d'enfants syriens ont été témoins d'atrocités qui ont choqué la conscience du monde civilisé. Nous avons tous vu les images effroyables des morts et des destructions en Syrie, en Iraq, au Yémen et en Libye. Des centaines de milliers de vies ont déjà été perdues et pourtant, la communauté internationale n'a pas encore trouvé la réponse adéquate à la crise en cours.

Aujourd'hui, dans chacun de ces États en faillite, nous assistons aux conséquences d'années d'oppression sans limites. La Syrie est le théâtre d'une des guerres civiles les plus dévastatrices de l'histoire moderne; la Libye a vu l'effondrement catastrophique de ses institutions publiques; et au Yémen, le conflit sectaire a coûté la vie à des milliers de personnes. Et pourtant, la communauté mondiale en est encore à s'interroger sur l'origine de ces atrocités. Or, dès 2010, avant même ce qu'on appelle le Printemps arabe, Freedom House, une organisation non gouvernementale (ONG) respectée, classait la Syrie tout en bas de son échelle de la liberté la considérant comme un pays sans droits politiques et quasiment sans libertés civiles. Deux autres dictatures refermaient la liste avec la Syrie : la Libye et le Yémen. Le monde s'est contenté de regarder, presque mot dire,

ces engins de l'autocratie et de l'intégrisme imposer la terreur à leur peuple et violer les droits de l'homme en toute impunité. Rester indifférents face à de telles calamités, c'est courir le risque de sacrifier les principes chers à l'humanité. Et c'est surtout en Syrie que ces principes sont menacés.

En Syrie, plus de 225 000 personnes, hommes, femmes et enfants, ont déjà été tués. Quatre autres millions ont fui leurs foyers pour un avenir inconnu et 8 millions sont déplacés à l'intérieur du pays. Tandis que nous nous réunissons ici aujourd'hui pour trouver une solution pour les millions de réfugiés syriens, le régime d'Al-Assad continue de rivaliser avec Daech pour inventer les moyens les plus brutaux de massacrer des populations innocentes. Bien entendu, Bashar Al-Assad n'aurait pas pu commettre tant d'atrocités sans l'aide de ses amis de Téhéran. L'Iran n'est pas seulement le principal parrain du terrorisme dans le monde, il alimente un conflit dans lequel des centaines de milliers de personnes ont déjà perdu la vie. À ceux qui espéraient que l'Iran pourrait être une partie de la solution au problème que Daech pose à chacun d'entre nous, je dis que parfois, l'ennemi de votre ennemi est votre ennemi.

Lorsqu'il s'agit de venir en aide aux réfugiés, l'aide humanitaire est d'une importance cruciale. Nous saluons les efforts salvateurs déployés par les pays qui accueillent des réfugiés, ainsi que l'action remarquable menée par tant d'États Membres, organismes des Nations Unies et membres du personnel de l'ONU. L'aide humanitaire ne doit connaître ni frontières, ni religion, ni race, ni sexe, ni orientation sexuelle. IsraAID, une ONG israélienne, a aidé des milliers de réfugiés syriens en Jordanie et en Europe de l'Est, leur fournissant des soins médicaux et un nombre incalculable de tonnes de vivres et formant des milliers de travailleurs humanitaires locaux. Israël a lui aussi connu des vagues massives de migration et de réfugiés dans le passé. Ayant absorbé des centaines de milliers de survivants de l'Holocauste et de réfugiés juifs originaires de pays arabes, et ayant accueilli plus d'un million de juifs originaires de l'ex-Union soviétique et des dizaines de milliers en provenance d'Éthiopie, nous connaissons bien les besoins des réfugiés et des immigrants. L'expérience nous a enseigné que seule une communauté unie peut sauver la vie de ceux qui cherchent désespérément un refuge.

La situation est grave mais elle n'est pas désespérée. Si l'on veut changer la vie de ces millions de personnes qui fuient leurs foyers, nous devons agir.

Les violations des droits de l'homme commises par des régimes autocratiques ne doivent pas être laissées sans réponse. Lorsque des enfants sont endoctrinés au lieu d'être éduqués, nous ne pouvons plus rester les bras croisés. Comme le Secrétaire général l'a dit plus tôt aujourd'hui, lorsque les femmes sont asservies et mises à l'écart du reste de la société, nous ne pouvons plus rester passifs. Lorsque la corruption comble le vide laissé par l'échec des dirigeants, nous devons la combattre à bras le corps. Lorsque des idéologies fondamentalistes violentes se déguisent sous les traits de croyances religieuses légitimes, nous devons nous y opposer.

Les millions de ceux qui fuient leurs foyers parlent avec désespoir de ce qui leur arrive. Ils sont fatigués de la répression, de l'autocratie, de la guerre civile et ils sont fatigués de l'extrémisme religieux. Ils rêvent tout simplement de vivre une vie normale dans leur patrie. Faisons en sorte que ce rêve devienne réalité.

M. Shearman (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le déplacement forcé de populations est l'une des questions les plus pressantes auxquelles doit faire face la communauté internationale. Cette année, plus de 819 000 réfugiés et migrants sont entrés en Europe en traversant la Méditerranée, dont plus de la moitié d'entre eux à partir de la Syrie. Cela représente près de quatre fois le nombre total de ceux qui ont fait la traversée sur toute l'année 2014. Hélas, environ 4 000 d'entre eux ont perdu la vie en Méditerranée dans cette tentative.

Le Royaume-Uni a à cœur de trouver une réponse globale à cette tragédie. Les navires britanniques aident à secourir des milliers de personnes en Méditerranée dans le cadre de la réponse apportée par l'Union européenne. Mais nous devons reconnaître que la grande majorité des Syriens qui ont fui la Syrie n'ont pas traversé la Méditerranée. Ils se trouvent dans les pays voisins. La Turquie accueille plus de 2 millions de personnes; la Jordanie plus de 600 000; le Liban plus d'un million, soit le quart de la population de ce pays avant la crise. Le Royaume-Uni rend hommage aux généreux efforts que ces pays ont consentis, et nous pensons que la communauté internationale doit égaler ces efforts. Nous devons fournir un meilleur appui, à plus long terme, aux réfugiés dans ces pays et aux pays hôtes eux-mêmes. Cela est essentiel si nous voulons nous attaquer aux facteurs déterminants de la migration irrégulière. Notre priorité doit être de réduire les pressions qui forcent les gens à risquer leur vie dans cette traversée périlleuse de la Méditerranée.

Le tableau de la situation en Syrie est inconcevablement sombre. Depuis plus de quatre ans, les Syriens sont bombardés, affamés et forcés à fuir leurs foyers. Plus de 250 000 personnes ont été tuées et 13,5 millions de personnes, dont 6 millions d'enfants, ont besoin d'aide humanitaire. Le Royaume-Uni a promis à ce jour plus de 1,7 milliard de dollars pour y répondre, soit l'aide humanitaire la plus importante que nous ayons jamais fournie pour une seule crise. Cet argent a permis de dispenser plus de 20 millions de rations alimentaires et 2,5 millions de consultations médicales. Il a permis à 250 000 enfants de bénéficier d'un enseignement en Syrie et dans les pays voisins.

Mais il est évident que cela ne suffit pas. L'appel des Nations Unies en faveur de la Syrie pour cette année n'a même pas permis d'obtenir la moitié des fonds promis. Nous devons faire davantage. En février prochain, le Royaume-Uni, de concert avec les Gouvernements allemand, norvégien et koweïtien et l'Organisation des Nations Unies, organisera une conférence des donateurs pour la Syrie à Londres. Nous y inviterons les dirigeants des pays du monde entier, des organisations non gouvernementales et de la société civile à unir leurs forces pour mobiliser de nouveau des fonds importants afin de répondre aux besoins de tous ceux qui sont touchés en Syrie et dans les pays voisins. Ensemble nous devons trouver un financement et des solutions à long terme permettant d'évoluer des secours au développement. Nous devons répondre aux besoins à plus long terme en soutenant la création d'emplois et l'éducation et en redonnant espoir en l'avenir, pour que ceux qui ont fui le conflit ne soient pas poussés à mettre leur vie entre les mains de passeurs et de réseaux criminels.

Au-delà de la conférence des donateurs pour la Syrie, nous devons aussi mettre à profit le Sommet mondial sur l'action humanitaire prévu en mai à Istanbul pour convenir de moyens plus viables et meilleurs de répondre aux besoins de ceux qui sont déplacés par des crises prolongées. Nous convenons, bien entendu, que pour ceux dont les besoins ne peuvent être pris en charge dans la région, nous devons offrir un asile. Le Royaume-Uni a offert à ce jour un asile à plus de 5 000 réfugiés syriens, et nous en réinstallerons 20 000 autres parmi les plus vulnérables directement à partir de la région.

Toutefois, ni la réinstallation ni une action humanitaire plus efficace ne sont la solution à long terme. Le conflit qui engendre ces déplacements forcés de Syrie nécessite une solution politique. C'est le seul

moyen d'y mettre un terme. Comme de nombreux orateurs l'ont dit aujourd'hui, nous devons tous nous atteler à trouver cette solution et à aider à faire advenir une Syrie inclusive, pacifique et prospère.

M. Andanje (Kenya) (*parle en anglais*) : Ma délégation salue avec satisfaction l'initiative du Président de tenir le débat d'aujourd'hui. Nous pensons d'ailleurs qu'il aurait dû être convoqué bien avant étant donné l'énormité et la complexité du problème. Ce retard a permis l'éclosion de théories du complot et toutes sortes d'analyses sur la question, caractérisées, comme il fallait s'y attendre, par des omissions et des déformations, dans les grands médias, plus particulièrement en Europe. Ma délégation est convaincue que le drame des réfugiés, des migrants et des demandeurs d'asile est un problème mondial, qui n'est propre à aucun pays ou région particuliers. Les migrants abandonnent le Moyen-Orient et l'Afrique pour migrer vers l'Europe. D'autres quittent l'Amérique centrale pour les États-Unis. Il s'agit d'une crise humanitaire. Cependant, le Kenya est prêt à peser de tout son poids, de façon constructive, dans le débat, en se concentrant spécifiquement sur les demandeurs d'asile syriens.

Ma délégation note qu'une grande part du discours ambiant, que ce soit sur les réfugiés, les migrants ou les demandeurs d'asile, se tient hors de tout contexte, que ce soit s'agissant des caractéristiques de l'afflux lui-même ou des causes profondes du problème. La version dominante, qui détermine de plus en plus les politiques publiques dans les lieux de destination des migrants et des demandeurs d'asile, se concentre sur leurs problèmes immédiats, sur les obstacles qu'ils rencontrent en chemin et sur les difficultés qu'ont les gouvernements à y faire face. La crise est moins le résultat d'un conflit politique, désormais, qu'un champ de bataille culturel. On se retranche derrière des lignes ethniques contre les hordes barbares d'envahisseurs basanés, non civilisés, qui arrivent en grappes humaines, comme on les décrit dans certains milieux. D'autres parlent d'avalanche qu'il faut stopper immédiatement.

Malheureusement, c'est la position proclamée par l'extrême-droite dans toute l'Europe. Il s'agit ici de dépravation morale. On ne peut décrire et traiter des êtres humains de la sorte. Ce n'est pas de l'humanité. Les réfugiés, les migrants et les demandeurs d'asile de Syrie et d'ailleurs méritent d'être traités avec dignité et compassion et de bénéficier d'une protection conforme aux normes internationales. Nous devons en protéger les droits. Nul ne peut rejeter sur les autres l'entière

responsabilité de ces centaines de milliers de migrants. Cela conduirait à une catastrophe humanitaire. Ce dont nous avons besoin, c'est de solidarité, et non pas de barrières, d'expulsions et de modifications des législations nationales en matière d'asile.

Le Kenya, qui accueille 605 364 personnes concernées et qui a été victime d'attentats terroristes, partage les préoccupations exprimées en matière de sécurité nationale. Les attentats terroristes qui ont eu lieu dernièrement en Turquie, au Liban et à Paris, tout récemment au Nigéria et, aujourd'hui encore, au Mali permettent de souligner le caractère prioritaire que chacun de nous ici attache à la sécurité nationale, mais ils ne doivent pas être utilisés pour martyriser des personnes qui sont déjà des victimes. Il y a parmi elle des femmes, des enfants et des personnes ayant des besoins particuliers. Ce sont des innocents. La majorité d'entre elles ont fui la guerre en Syrie pour se mettre en sûreté. Ma délégation est convaincue que les mesures restrictives de l'ordre du tri accéléré des demandeurs d'asile, sans respect des garanties prévues par la loi, du renvoi de ces personnes vers des pays tiers ou même de leur détention, ne sont pas une solution. Nous ne pouvons pas choisir les migrants que nous voulons et dire que nous ne voulons pas des autres. Ce qu'il faut c'est étudier des mesures à long terme.

Ce problème ne disparaîtra pas de sitôt. Je ne sais pas si cela rassurera l'Assemblée ou excèdera au contraire certaines délégations, mais, que nous le voulions ou non, les migrants et les demandeurs d'asile de Syrie continueront d'arriver jusqu'à ce que nous trouvions un règlement politique au conflit dans ce pays. C'est une réalité. Nous devons donc appuyer tous les efforts visant à trouver une solution politique durable à ce conflit.

Ma délégation considère que l'efficacité du système d'octroi de l'asile sera d'une importance cruciale face au problème des migrants et des demandeurs d'asile dans le bassin méditerranéen, qu'ils soient originaires de Syrie ou d'ailleurs. Les systèmes nationaux d'octroi de l'asile existent pour déterminer quels demandeurs remplissent les conditions pour obtenir une protection internationale. Néanmoins, comme je l'ai indiqué plus tôt, les demandeurs d'asile et les migrants ont droit aux garanties prévues par la loi.

Nous devons répondre aux appels du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à un appui, accru et amélioré, aux pays de premier asile tels le Liban, la Jordanie et la Turquie, qui

accueillent maintenant plus de 4 millions de Syriens. Le Kenya accueille donc avec satisfaction les changements apportés à la façon de financer l'aide humanitaire; comme le signalent les rapports du HCR. Nous observons que le financement mondial de l'aide humanitaire a pris du retard par rapport à l'accélération des besoins. C'est un domaine que nous devons revoir complètement pour veiller à ce que les acteurs du développement soient associés à toutes les phases des déplacements.

À cet égard, le Plan régional de gestion de la situation des réfugiés et de renforcement de la résilience pour 2015-2016 concernant la crise syrienne, mené par le Haut-Commissariat et le Programme des Nations Unies pour le développement, peut être un cadre utile. Nous devons cependant accroître le financement étant donné que le nombre de migrants et de demandeurs d'asile ne cesse d'augmenter.

Enfin, ma délégation est convaincue que, pour éviter de nouvelles situations comme celle des réfugiés, des migrants et des demandeurs d'asile syriens, nous devons réfléchir à deux fois au moment de définir nos propres intérêts et stratégies.

M^{me} Boura (Grèce) : Au tout début de mon intervention, je voudrais condamner les récents attentats terroristes et présenter, au nom de la Grèce, notre profonde solidarité et nos condoléances aux familles des victimes.

(l'oratrice poursuit en anglais)

Pays se trouvant en première ligne et étant l'un des plus touchés, la Grèce se félicite de la tenue du débat d'aujourd'hui visant à sensibiliser l'opinion mondiale au drame des migrants en situation irrégulière, en particulier les demandeurs d'asile syriens, dans le bassin méditerranéen, dans le cadre le plus approprié pour s'attaquer à des problèmes mondiaux : l'ONU.

La Grèce s'associe à la déclaration (voir A/70/PV.59) faite plus tôt par l'observateur de l'Union européenne, qui est effectivement une destination importante des divers flux migratoires.

Je remercie le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. António Guterres, de sa déclaration détaillée et je saisis cette occasion pour le remercier de son leadership du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ainsi que de la coopération et de l'appui précieux qu'il accorde autorités grecques et au Gouvernement.

Les flux sans précédent de migrants et de réfugiés auxquels nous assistons ont considérablement augmenté en Méditerranée orientale et dans les Balkans occidentaux, parallèlement à un flux constant en Méditerranée centrale. Située à la périphérie de l'Union européenne, la Grèce connaît depuis un certain temps des arrivées de migrants, mais rien de comparable avec les flux migratoires de ces derniers mois. Depuis le 1^{er} janvier 2015, plus de 600 000 personnes originaires de Syrie, d'Afghanistan et d'Iraq ont franchi les frontières séparant la Turquie de la Grèce pour se rendre dans des pays européens, la plupart d'entre elles arrivant sur des îles grecques, et la majorité – entre 75 et 80 % – sont des réfugiés.

Même si la charge qu'elle supporte depuis quelques mois est asymétrique, la Grèce a néanmoins fait et continue de faire de son mieux pour porter secours aux réfugiés fuyant la guerre et traversant la mer Égée avec difficulté. Nous avons déployé d'énormes efforts pour sauver des milliers de vies, y compris des opérations de recherche et de sauvetage en mer, et pour accueillir ces personnes avec humanité sur nos îles situées en première ligne, avec l'aide et la mobilisation des populations locales.

Comme l'a dit le Premier Ministre, M. Alexis Tsipras, à la manifestation de haut niveau organisée en marge du débat général par le Secrétaire général le 30 septembre, ces flux migratoires ont une cause : les guerres et les conflits que – quelles que soient leur causes internes – nous, la communauté internationale, n'avons pas réussi à régler avec efficacité. Quelque complexes que soient ces conflits, il faut s'y attaquer au plan politique, avec le plein engagement des acteurs principaux, y compris les acteurs régionaux. La lutte contre les réseaux criminels de trafiquants et de passeurs qui tirent profit de personnes dans le besoin et désespérées reste une priorité, de même que la répression d'autres activités illégales, notamment le trafic d'objets culturels, qui fournissent des ressources financières pour le conflit armé.

Le défi que nous devons relever dans les années à venir consistera à nous attaquer aux causes profondes de la migration. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une situation précaire et de l'absence de perspectives. Il faudra également créer des conditions sûres et stables dans lesquelles les personnes pourront vivre sans crainte et prospérer. À cet égard, nous convenons également que la mise en œuvre du Programme de développement

durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) doit être une priorité.

Personne ne devrait avoir à fuir parce que la situation dans son pays est devenue si intenable qu'il est impossible d'y vivre dans la dignité. Nous, l'ONU, avons une obligation collective de remédier à cette situation. Dans le même temps, nous devons nous efforcer d'agir face à la crise des migrants. L'obligation commune de venir à bout de la crise des migrants et des réfugiés requiert une stratégie globale et des efforts résolus déployés au fil du temps. Cela doit être fait dans un esprit de solidarité et de manière responsable.

La Grèce considère que la protection des réfugiés et de la vie humaine en général est un élément fondamental du système de valeurs et de principes européen et international. Nous sommes tenus d'honorer nos obligations internationales et de respecter les droits de l'homme. Comme l'ont déclaré des dirigeants européens et africains au sommet de La Valette sur la migration, il faut renforcer la protection internationale et accroître l'assistance, y compris son volet humanitaire. Les principes de solidarité, de responsabilité, d'humanité et de coopération étroite doivent guider les mesures que nous prendrons dans les jours et les mois à venir.

Aujourd'hui, nous devons faire face à une crise humanitaire internationale qui exige une action collective. L'ONU et la communauté internationale doivent intensifier leurs efforts pour régler les conflits en Syrie et en Libye, et lutter contre l'extrémisme violent. Un de nos objectifs communs doit être d'appuyer les pays qui accueillent un grand nombre de réfugiés, ainsi que les organismes des Nations Unies qui déploient tant d'efforts pour alléger leurs souffrances. Le moment est peut-être venu d'envisager un programme de réinstallation plus généreux auquel de nombreux pays de différentes régions participeraient plus activement, dans un esprit de responsabilité partagée.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Président d'avoir organisé cette importante séance consacrée à l'examen de la question majeure du drame des migrants en situation irrégulière, en particulier les demandeurs d'asile syriens, dans le bassin méditerranéen.

Je saisis également cette occasion pour remercier M. António Guterres des efforts sincères et remarquables qu'il a déployés dans le cadre de son travail de Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, et en particulier de son rôle positif, efficace et exceptionnel

dans la gestion du dossier des réfugiés dans le monde et dans la mobilisation de l'aide humanitaire pour les réfugiés syriens.

Nous félicitons également le nouveau Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Filippo Grandi, de la confiance que lui a accordée l'Assemblée générale des Nations Unies, et nous lui souhaitons plein succès dans l'exécution de sa mission difficile. Nous lui souhaitons plein succès dans l'accomplissement de sa tâche difficile.

La réunion informelle organisée hier nous a offert l'occasion d'entendre différents points de vue quant à la manière de s'attaquer à cette crise humanitaire mondiale. La présente séance porte sur la même question et souligne la nécessité pour la communauté internationale de trouver des solutions aux conflits qui sont à l'origine du problème. Le nombre de réfugiés à l'échelle mondiale met en évidence les répercussions socioéconomiques des conflits. Il y a actuellement plus de 60 millions de réfugiés, de personnes déplacées et de demandeurs d'asile. Le nombre de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire a doublé au cours des 10 dernières années, ce qui constitue une crise sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. Les rapports de l'ONU montrent que la crise humanitaire en Syrie est plus vaste et plus grave que n'importe où ailleurs. Plus de 250 000 personnes ont été tuées et on compte plus de 10 millions de déplacés, dont de nombreux enfants qui ont besoin d'une assistance. Plus de la moitié de la population syrienne a été déplacée de force par une guerre qui en est à sa cinquième année. Cela signifie que le nombre total de réfugiés syriens dépasse maintenant 4 millions, ce qui en fait la plus importante communauté de réfugiés au monde.

À cet égard, nous saluons les efforts généreux que déploient les pays d'accueil, en particulier la Jordanie, le Liban et la Turquie, mais aussi l'Iraq et la République arabe d'Égypte, et les services qu'ils rendent à la communauté des réfugiés. Cette crise dépasse leurs capacités d'absorption, ce qui a des incidences néfastes sur leurs services sociaux, leurs infrastructures et leurs deniers publics. En outre, les retombées du conflit menacent la sécurité de ces pays. Nous saluons aussi les efforts que déploient le système des Nations Unies et les organismes spécialisés pour venir en aide aux réfugiés, en particulier le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'UNESCO, l'Organisation mondiale de la Santé et le Programme alimentaire mondial, ainsi que le Bureau de la coordination des affaires

humanitaires et d'autres organismes internationaux présents sur le terrain.

La communauté internationale suit dans les médias l'arrivée de réfugiés syriens qui traversent la Méditerranée. La souffrance des Syriens fait les gros titres dans le monde entier, en particulier les images choquantes du corps de ce petit garçon syrien, Aylan Kurdi, échoué sur le rivage de la ville turque de Bodrum. Nous avons averti que les combats en Syrie auraient des répercussions, notamment la propagation de la crise humanitaire. Depuis le début de la crise en Syrie, nous prônons une action unie du Conseil de sécurité, car il est l'organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Trois résolutions sur la crise syrienne ont été adoptées entre février et décembre. L'objectif était d'améliorer la situation humanitaire en ouvrant les frontières pour garantir l'accès de l'aide humanitaire, la libre circulation des vivres et des secours et la protection des travailleurs humanitaires. Cependant, la non-coopération des autorités syriennes compromet ces efforts et ne fait qu'exacerber la tragédie.

Nous appuyons l'issue des réunions de Vienne. Nous espérons qu'une solution politique sera trouvée dans un avenir proche, sur la base du Communiqué final de la Conférence de Genève I sur la Syrie (voir A/66/865, annexe).

L'État du Koweït n'épargne aucun effort depuis le début de la crise pour fournir une aide humanitaire au peuple syrien par l'intermédiaire de ses institutions officielles et des organisations de la société civile. Les trois conférences de donateurs que nous avons organisées en 2012, 2013 et 2014 pour lutter contre la crise humanitaire en Syrie nous ont permis de récolter plus de 7 milliards de dollars de promesses de dons. La contribution du Koweït s'élève à 1,3 milliard de dollars, dont 90 % ont été alloués aux organismes spécialisés des Nations Unies. Nous réaffirmons la détermination du Koweït à honorer les engagements qu'il a pris volontairement durant ces conférences internationales. Nous comprenons les difficultés auxquelles sont confrontés les organismes des Nations Unies lorsqu'ils ne sont pas correctement financés. Nous saluons les plans présentés et, même si nous sommes un petit pays, nous n'épargnons aucun effort pour venir en aide au peuple syrien. Nous accueillons un grand nombre de Syriens, l'équivalent de 11 % de la population koweïtienne. Nous leur offrons des conditions de vie décentes, et ils ont accès aux soins de santé, à l'éducation et à l'emploi. Ces efforts sont une manière de tendre la main au peuple

syrien, qui est en droit de pouvoir exercer son droit à une vie décente, conformément au droit international.

Je signale avec satisfaction que le Koweït, en collaboration avec le Royaume-Uni et la Norvège, participe à l'organisation de la conférence qui doit se tenir à Londres en 2016. Nous espérons que cette conférence mobilisera les efforts de la communauté internationale en vue de répondre aux besoins de toutes les personnes touchées par la crise syrienne et que les pays voisins recevront un appui. Nous espérons également que l'on trouvera des options de financement à long terme pour répondre aux besoins en 2016 et ultérieurement.

M. Grima (Malte) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Président d'avoir convoqué cette importante séance.

Malte s'associe à la déclaration prononcée ce matin au nom de l'Union européenne (voir A/70/PV.59).

Il est indubitable que l'Europe voit affluer un nombre de migrants et de réfugiés sans précédent dans l'histoire récente – un phénomène qui n'est pas entièrement nouveau pour un certain nombre de pays européens, en particulier les pays méditerranéens. Alors que des vagues successives d'hommes, de femmes et d'enfants déferlent en Europe en provenance du sud, et maintenant de l'est, il est de plus en plus évident que l'ampleur du problème migratoire auquel est confrontée l'Europe exige des solutions qui vont au-delà des initiatives régionales. Selon nous, une action internationale plus vaste doit être envisagée.

La semaine dernière, Malte a eu le plaisir d'accueillir une réunion au sommet durant laquelle des dirigeants européens et africains ont abordé la question des migrations et les problèmes et possibilités que cela comporte pour les deux continents. À plus d'un égard, cette réunion constitue une prise de conscience du fait que le phénomène migratoire ne peut être réglé qu'en renforçant la coopération et les partenariats entre les différentes régions. De fait, une des réussites du sommet a été la possibilité pour les dirigeants européens et africains d'envisager la crise des réfugiés et des migrants sous différents points de vue, en prenant en compte les préoccupations de tous les pays concernés. Nous nous félicitons de l'adoption d'un plan d'action à cette occasion. Des fonds ont été alloués à sa mise en œuvre et des échéances ont été fixées. Les deux parties doivent à présent veiller à ce que les décisions prises pendant le sommet soient mises en œuvre. Nous estimons que le sommet de La Valette constitue une

première avancée importante qui doit faire franchir un palier à la coopération entre l'Europe et l'Afrique.

Nous savons tous que la solution à la crise des migrants et des réfugiés n'est pas simple et nécessitera d'agir à de nombreux niveaux. En ce qui concerne notre région, les pays européens participent déjà quasi quotidiennement à des opérations de recherche et de sauvetage qui permettent de sauver des milliers de vies en mer. Nous sommes conscients qu'il faut renforcer la coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination, notamment en matière de gestion des frontières et de lutte contre les passeurs et les réseaux criminels sans merci. Pour cela, il va falloir mettre en place des systèmes qui permettront de traiter les demandes d'asile dans le règles, d'accueillir les véritables réfugiés et d'organiser le retour de ceux qui ne le sont pas. Il faudra aussi lutter contre les causes profondes des migrations, notamment en donnant aux pays d'origine la possibilité d'offrir un avenir plus sûr et durable à leurs citoyens. Cela passera par la stabilisation de la situation en Libye, et la fin du conflit en Syrie.

Depuis le déclenchement de la guerre civile en Syrie, en mars 2011, environ 9 millions de Syriens ont fui leurs foyers pour se réfugier dans les pays voisins ou en Syrie même. La crise humanitaire a atteint en peu de temps des proportions sans précédent. Les chiffres du Programme alimentaire mondial indiquent que 8,7 millions de personnes en Syrie ont besoin d'une aide alimentaire, et que 13,5 millions ont besoin d'une aide humanitaire. Les besoins de financement de la Syrie sont les plus élevés de toute la région du Moyen-Orient, s'élevant au total à 177 millions de dollars rien que pour cette année. Je suis fier que Malte ait joué un rôle dans la fourniture de l'aide humanitaire à la Syrie en versant des contributions financières au Programme alimentaire mondial, ainsi qu'à la troisième Conférence internationale d'annonce de contributions pour l'aide humanitaire à la Syrie et à son Plan régional de gestion de la situation des réfugiés et de renforcement de la résilience pour 2015-2016.

Je voudrais saisir cette occasion pour rendre brièvement hommage au Haut-Commissaire sortant pour les réfugiés, M. António Guterres, ainsi qu'à son successeur, jusque dernièrement Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, M. Filippo Grandi, pour l'impulsion donnée et le travail acharné effectué au cours des nombreuses années durant lesquelles ils ont dirigé les travaux de

leur instance respective en des temps de plus en plus difficiles. Je leur souhaite à tous deux plein succès dans leurs futurs efforts.

L'on s'accorde de plus en plus à reconnaître la nécessité de conjuguer l'aide aux réfugiés avec l'appui aux populations d'accueil. La Jordanie, le Liban, la Turquie et la Tunisie sont non seulement des pays qui accueillent un très grand nombre de réfugiés, mais ils constituent en outre des piliers de la stabilité régionale. Au-delà de l'aide humanitaire destinée aux réfugiés eux-mêmes, ces pays ont besoin d'un solide soutien financier et autre pour pouvoir faire face aux pressions qui pèsent sur leur système d'éducation et de santé. Il faut continuer d'encourager les gouvernements et le secteur privé, en fonction de leurs capacités respectives, à intensifier leur assistance afin d'aider les pays touchés à faire face à la crise. C'est également dans ce contexte que le lien entre l'aide humanitaire et l'aide au développement prend une importance centrale. Il est évident qu'aucun pays ni aucune région ne peut régler seul la crise syrienne. En une période où le système humanitaire peine à être à la hauteur des besoins et des défis, toujours croissants, la nécessité de s'attaquer à tous les aspects de la crise humanitaire et des réfugiés qui sévit à travers le monde apparaît encore plus forte.

Il importe également, de notre point de vue, que les politiques de coopération au service du développement soient plus étroitement solidaires des questions relatives à la mobilité humaine. La coopération entre les pays doit s'attacher davantage à ménager la possibilité aux populations d'envisager leur avenir dans leur propre pays et à faire en sorte que la migration soit une affaire de choix, et non de désespoir.

Le présent débat se tient quelques jours à peine après les attentats terroristes barbares perpétrés à Paris. Ces attentats ont également déclenché un débat, en Europe et au-delà, sur la question de l'accueil des réfugiés, notamment en provenance de Syrie. Il n'est que trop facile d'oublier la réalité de la situation désespérée dans laquelle se trouvent bien des réfugiés aujourd'hui. La seule façon de gérer les mouvements migratoires est de travailler tous ensemble et de mettre nos principes en pratique. Nous devons avoir pour objectif de soulager la détresse des populations vulnérables en Méditerranée, de mener une réflexion sur notre réponse collective face à la crise mondiale, de convenir d'une démarche commune, et de prendre des mesures concrètes pour que la migration devienne un échange positif entre nos peuples et non pas une perte tragique pour tous.

La séance d'aujourd'hui, nous voulons le croire, nous mettra sur cette voie.

M. Ben Sliman (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je tiens pour commencer à remercier S. E. le Président de l'Assemblée générale, M. Mogens Lykketoft, d'avoir convoqué la présente séance plénière sur la question intitulée « Sensibilisation de l'opinion mondiale au drame des migrants en situation irrégulière, en particulier les demandeurs d'asile syriens, dans le bassin méditerranéen ».

La Tunisie se félicite de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), compte tenu de l'importance que revêtent les objectifs visant à faciliter la migration et la mobilité des populations sur un mode ordonné, sûr et responsable et de la reconnaissance de la corrélation qui existe entre les migrations et le développement. Nous estimons que ce cadre doit permettre de renforcer la coopération internationale et régionale afin que l'on sache saisir les occasions qu'offre la mobilité humaine pour relever les défis rencontrés par les pays d'origine, de transit et de destination.

La Tunisie est par excellence un pays d'origine de la migration, puisqu'un dixième de notre population vit à l'étranger et que les envois de fonds que ces personnes effectuent atteignent un montant estimé à 5 % du produit national brut et 30 % de nos réserves en devises. Le Gouvernement tunisien élabore actuellement une stratégie visant à encourager une migration régulière des Tunisiens et à tirer un meilleur parti de la contribution que celle-ci apporte au développement socioéconomique, en vue de protéger les intérêts et les droits des migrants tunisiens, de prévenir les migrations irrégulières et de protéger les migrants et les demandeurs d'asile étrangers, parallèlement à l'élaboration d'un projet de loi sur la traite des êtres humains dans le pays. Puisque, selon les estimations, 80 % de notre diaspora vit en Europe, nous avons fait part à nos partenaires européens et méditerranéens de notre conviction qu'il est nécessaire d'accorder davantage d'importance à la dimension humaine, dans nos politiques communes, ainsi qu'à la corrélation étroite entre une gestion concertée des mouvements migratoires et le développement, la solidarité et l'emploi. Nous sommes également d'avis qu'il faut lutter contre la migration illégale tout en respectant les droits de l'homme, et faciliter les procédures d'obtention de visas dans les pays de l'Union européenne de manière à améliorer la sécurité, la stabilité et la prospérité

communes à l'intérieur de l'espace méditerranéen que nous avons en partage.

Ces dernières années, la Tunisie a connu un afflux important de migrants, de réfugiés et de demandeurs d'asile fuyant le conflit chez notre frère et voisin de Libye. Nous accueillons actuellement plus d'un million de personnes au titre de la nécessaire solidarité, et ce malgré la situation difficile que connaît notre pays et les aléas de la conjoncture régionale. La crise humanitaire prolongée ayant une incidence négative à long terme sur les taux de croissance nationaux, et sur la réalisation des objectifs de développement dans les pays et les collectivités d'accueil, la Tunisie appelle ses amis et partenaires, tant les donateurs que les organisations internationales, à redoubler d'efforts pour l'aider dans cette phase déterminante de notre construction démocratique, par la mise en place de partenariats efficaces axés sur le développement durable et de passerelles entre plans d'aide humanitaire et d'aide au développement, pour que nous puissions renforcer nos capacités institutionnelles et nos capacités d'accueil des réfugiés.

Dans une aire géographique, le bassin méditerranéen, qui est une zone confinée, les vagues de migration de tous ordres ont conduit à l'effondrement de toutes les barrières et toutes les règles de circulation généralement acceptées entre pays d'origine, de transit et de destination. Elles sont également à l'origine de la mort tragique de milliers de personnes qui ont péri noyées en Méditerranée alors qu'elles fuyaient les horreurs de la guerre et de la persécution à la recherche d'un avenir meilleur en Europe. L'aventure continue de tenter un grand nombre de migrants, qui traversent toujours la Méditerranée, ce qui nous fait craindre davantage encore de pertes humaines si nous n'intervenons pas tous ensemble, avec sérieux et efficacité, pour leur porter secours et les aider dans leurs efforts. Cette année, la Tunisie a porté secours et offert un accueil à un millier environ de migrants, réfugiés et demandeurs d'asile embarqués sur des bateaux ayant chaviré au large de nos côtes, alors qu'elle n'est pour eux ni un pays de transit ni un pays de destination, et ce, dans le souci de leur sauver la vie, quel que soit leur statut juridique, et de préserver la dignité humaine et les intérêts des personnes vulnérables. La Tunisie réaffirme à cette occasion à quel point il importe d'améliorer les opérations de recherche et de sauvetage en mer menées en Méditerranée par les pays concernés. En définitive, le phénomène des « bateaux de la mort » a révélé la fréquence moyenne des arrivées de migrants et de

demandeurs d'asile en provenance du continent africain, mais essentiellement depuis la Libye et la Syrie, ainsi que le fait que la fin des problèmes d'immigration clandestine nécessitera, en plus de la fourniture d'une aide humanitaire visant à sauver des vies et à satisfaire aux besoins immédiats des migrants, un traitement à la racine des causes politiques, économiques et sociales de cette migration, dans une démarche internationale globale de solidarité sur le long terme, dans l'intérêt des pays d'origine, de transit et de destination.

Nous réaffirmons la nécessité de trouver d'urgence une solution politique aux crises libyenne et syrienne. Nous devons remédier aux crises humanitaires et prendre des mesures radicales pour résoudre le problème des migrants. Il importe de trouver des solutions durables pour les réfugiés et les migrants sur notre continent, notamment grâce à de meilleures structures d'accueil dans les pays d'accueil et en facilitant leur réinstallation, les regroupements familiaux et les retours volontaires.

Depuis des décennies, le continent africain connaît des vagues de déplacements forcés dus aux conflits, aux guerres, aux changements climatiques, aux pandémies et à d'autres problèmes. Par ailleurs, ce continent abrite un tiers de tous les réfugiés du monde entier en dépit de ses difficultés économiques et de ses ressources limitées, ce qui fait que nous ne sommes pas capables de fournir toute l'assistance nécessaire pour garantir l'exercice de leurs droits fondamentaux. Par conséquent, le continent africain a besoin de l'appui de la communauté internationale pour alléger le fardeau que portent ces pays et ces communautés qui accueillent un nombre toujours croissant de réfugiés. Il faut mettre en place des politiques de coopération et de financement fondées sur le principe du partage des charges, du respect des droits de l'homme et des responsabilités communes mais différenciées. Cette approche doit être la base de tous les efforts de coopération internationale au service du développement durable et visant à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

M. Menelaou (Chypre) (*parle en anglais*) : Chypre s'associe à la déclaration (voir A/70/PV.59) qui a été faite par l'observateur de l'Union européenne. Je voudrais faire une déclaration supplémentaire à titre national.

Tout d'abord, je tiens à féliciter le Président d'avoir convoqué ce débat, qui arrive à point nommé. Les informations quotidiennes concernant des personnes désespérées qui fuient leur pays d'origine à

la recherche d'un refuge sont en effet alarmantes. La mer Méditerranée est devenue un cimetière marin pour des centaines de réfugiés embarqués dans une odyssee à l'issue tragique.

Ces derniers mois, nous avons mené des discussions approfondies sur la nécessité de nous attaquer aux causes profondes de cette catastrophe humanitaire. Nous sommes tous d'accord sur l'impératif de trouver des solutions politiques globales aux conflits, de promouvoir la paix, la stabilité et les droits de l'homme, de garantir le strict respect des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et du droit international, de créer des conditions propices à la prospérité et au développement et d'éliminer la pauvreté, la faim et la dégradation de l'environnement.

Chypre est située au cœur d'une zone marquée par l'instabilité et le désordre. Nos efforts face à cette crise se fondent principalement sur l'humanitarisme et sur nos obligations au titre du droit international. Il ne s'agit pas tout simplement d'une cohue d'immigrants illégaux potentiels, mais d'êtres humains qui ont le droit d'être traités avec humanité et dignité. La plupart de ces personnes ont déjà été victimes de la haine, du fondamentalisme, des violations de leurs droits et libertés fondamentaux, de discriminations et de persécutions religieuses ou nationales. Il ne faut pas qu'elles soient traitées injustement une seconde fois à cause de l'indifférence ou de politiques qui ne tiennent pas compte de l'aspect humanitaire.

En notre qualité d'État membre de l'Union européenne, nous sommes fiers du rôle humanitaire de premier plan que joue l'Union européenne pour aider les pays qui sont dans le besoin. Nous félicitons également le Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales, M. Peter Sutherland, pour son travail, ainsi que les organismes des Nations Unies et les organisations internationales et organisations non gouvernementales pour leurs efforts. L'ampleur de ce problème exige une action coordonnée et la mobilisation de toutes les ressources disponibles.

Nous avons récemment ouvert un bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Chypre. Il s'agit d'une initiative qui tombe à point nommé. Nous coopérons déjà avec l'OIM dans le domaine des migrations, en particulier en ce qui concerne les retours volontaires, la traite des personnes et dans le cadre du Réseau européen des migrations.

La paix est une condition *sine qua non* pour toute réponse efficace à ce problème. Aucun d'entre nous n'est à l'abri de ses effets dévastateurs. Si ce problème persiste, il donnera lieu à une catastrophe humanitaire aux graves répercussions sur le plan politique, social et sécuritaire. Compte tenu de notre proximité aux guerres en cours, nous avons exprimé à maintes reprises notre vive préoccupation face au danger imminent d'infiltration et de débordement et à leurs effets dévastateurs. Nous vivons actuellement la réalité tragique de ces craintes. Si cette dynamique reste inchangée, nous craignons que le pire ne soit encore à venir.

Les attentats terroristes récents soulignent tragiquement que nous devons agir d'urgence pour nous attaquer ensemble à ce défi d'envergure.

Mme Bird (Australie) (*parle en anglais*) : Face à l'ampleur de cette tragédie humaine, la communauté internationale doit continuer d'accorder toute son attention à cette question. Des centaines de milliers de personnes qui ont perdu la vie, des millions de déplacés et une génération d'enfants dont la scolarité a été interrompue, qui ne reçoivent pas tous les vaccins nécessaires, qui souffrent de malnutrition, qui sont blessés, qui sont traumatisés et qui perdent la vie font les frais du conflit en Syrie. La nécessité d'aider ceux qui souffrent est évidente, ainsi que la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de ce conflit qui est aujourd'hui dans sa cinquième année. Il faut trouver d'urgence une solution politique. Nous espérons que les discussions du Groupe international de soutien pour la Syrie en cours à Vienne permettront d'ouvrir la voie à cette solution.

Il faut offrir des solutions sûres et légales en matière d'immigration à ceux qui ont été contraints de fuir. Le nombre de vies perdues en Méditerranée ne cesse d'augmenter. Nous saluons les efforts considérables consentis par les pays voisins de la Syrie, en particulier la Turquie, le Liban, la Jordanie, l'Iraq et l'Égypte, qui ont accueilli des millions de réfugiés. L'Australie continuera d'apporter sa contribution pour aider les populations déplacées et les pays d'accueil. Nous espérons que d'autres pays pourront offrir des solutions sûres pour réinstaller les personnes qui sont le plus dans le besoin. Cette semaine, les premiers réfugiés sont arrivés en Australie pour y être réinstallés dans le cadre de l'engagement pris par le Gouvernement d'accueillir 12 000 réfugiés qui fuient le conflit en Syrie et en Iraq, en plus des 13 750 personnes qui ont été réinstallées cette année dans le cadre du programme

de réinstallation humanitaire de l'Australie. L'Australie a une fière tradition d'accueil des réfugiés. En effet, l'Australie a accueilli plus de 825 000 réfugiés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Notre société est la preuve vivante de la contribution que les réfugiés apportent sur le plan culturel et économique.

Lorsque l'Australie siégeait au Conseil de sécurité, elle a préconisé avec force que des mesures soient prises pour alléger les souffrances en Syrie grâce à l'amélioration de l'accès humanitaire. Nous sommes toujours vivement préoccupés par le fait que des millions de personnes ont un accès limité ou inexistant à une aide vitale, et dans de nombreux cas, depuis plus de deux ans. Face à ces défis, le système humanitaire et de réinstallation international a atteint ses limites. Il faut faire davantage pour l'appuyer. Mais il est tout aussi urgent de s'attaquer aux causes du conflit lui-même et de parvenir à un règlement politique. Une action internationale conjointe est nécessaire, en vue de coordonner les objectifs humanitaires, politiques, de développement et de sécurité. Nous devons mettre en place des structures sûres, légales et ordonnées de migration. L'Australie continuera d'apporter sa contribution afin d'aider la communauté internationale à relever ce défi mondial.

M. Drobnyak (Croatie) (*parle en anglais*) : À la suite des récents attentats terroristes, je voudrais tout d'abord exprimer les condoléances de la Croatie aux Gouvernements et aux familles de tous ceux qui ont été victimes du terrorisme. avec lesquels nous sommes de tout coeur dans cette épreuve.

La Croatie s'associe à la déclaration prononcée par l'observateur de l'Union européenne (voir A/70/PV.59). Je souhaite faire quelques observations supplémentaires à titre national.

La crise des migrants et des réfugiés atteint une échelle jamais connue depuis 70 ans. Elle représente un défi nouveau, sans précédent. En plus des profondes répercussions qu'elle a dans le monde entier, elle frappe directement et profondément de nombreux États Membres, indépendamment de leur taille, de leur niveau de développement ou de leur emplacement géographique, ce qui illustre son caractère véritablement mondial. Depuis le mois de septembre de cette année, plus de 423 000 migrants et réfugiés ont suivi l'itinéraire dit des Balkans occidentaux pour entrer dans l'Union européenne via la Croatie et poursuivre leur chemin vers l'Europe de l'Ouest et du

Nord. En moyenne, 6 à 7 000 personnes entrent encore en Croatie quotidiennement.

Nous avons pris un certain nombre de mesures pour adoucir leur sort et les aider de toutes les manières possibles. Je voudrais brièvement en mentionner quelques-unes. La Croatie a mis en place des centres de transit et d'accueil qui fournissent aux migrants et aux réfugiés de la nourriture, des tentes chauffées, des vêtements, des articles et services sanitaires, un accès wi-fi gratuit et des soins médicaux. On procède à l'enregistrement des migrants, et des soins spéciaux sont dispensés aux femmes, aux enfants et aux autres personnes vulnérables. Nous restons déterminés à veiller à ce que l'ensemble des réfugiés et des migrants qui transitent par la Croatie soient traités humainement et que l'on en respecte les droits fondamentaux.

Cela n'est malheureusement pas pour nous la première crise de réfugiés. Durant la guerre, dans les années 90, la Croatie a accueilli et pris en charge plus d'un demi-million de réfugiés et de personnes déplacées. Un grand nombre de nos concitoyens, en particulier ceux qui vivent dans la zone frontalière avec la Serbie, qui est désormais un important point de passage pour les réfugiés, se souviennent encore de l'expérience qu'a été pour eux la fuite obligée loin de leurs foyers. Il est de notre devoir moral et humain de sauver la vie de ces personnes et de les assister autant que nous le pouvons. Mais nous ne pouvons pas le faire seuls. Nous sommes fermement convaincus que la crise actuelle et ses problématiques sans précédent, au niveau aussi bien humanitaire que de la sécurité, ne peuvent être traitées que de façon globale et coordonnée. À cet égard, nous appuyons fermement une démarche efficace, sans exclusive, aux niveaux bilatéral, régional et mondial. Dans la recherche de solutions adaptées et concrètes à la crise actuelle, tous les acteurs internationaux doivent conjuguer leurs efforts et agir ensemble. À cet égard, je voudrais mettre l'accent sur les points suivants.

La coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination est importante, et nous devons renforcer les efforts pour nous attaquer aux causes profondes de la crise et y trouver des solutions. Nous devons intensifier nos échanges diplomatiques afin de trouver des solutions politiques durables aux conflits en Syrie et en Libye. La stabilité et la prospérité à long terme de l'Iraq et de l'Afghanistan sont également de la plus haute importance. Dans ce contexte, nous nous félicitons des pourparlers qui ont eu lieu récemment à Vienne et exprimons notre ferme appui à l'Envoyé spécial du

Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura. Nous devons redoubler d'efforts dans la lutte contre le terrorisme et les groupes extrémistes, en particulier l'État islamique d'Iraq et du Levant, ainsi que dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

Nous devons également nous concentrer davantage sur les efforts de développement en soutenant le développement durable et ses mécanismes, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), afin d'améliorer les conditions sur le terrain et de mieux contrôler les facteurs qui favorisent les migrations. Nous devons d'urgence débloquer des ressources suffisantes et renforcer l'aide humanitaire, en mettant particulièrement l'accent sur l'appui aux pays qui accueillent la majorité des réfugiés syriens : la Turquie, la Jordanie et le Liban. Nous saluons au passage leurs efforts. Nous devons également intensifier la lutte contre la criminalité organisée, le trafic de migrants et la traite des êtres humains. La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et son Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer revêtent une importance particulière. La détresse et les souffrances des migrants sont exploitées impitoyablement par des trafiquants à la tête d'entreprises de plusieurs milliards de dollars. Nous devons avoir une politique de tolérance zéro, en particulier à l'égard de la traite des enfants, qui est de plus en plus répandue sur l'itinéraire de Méditerranée orientale et des Balkans occidentaux.

Bien que le problème de la migration ne soit pas nouveau et que le phénomène des réfugiés et des migrants fasse partie intégrante de l'histoire de l'humanité, nous sommes une fois encore dépassés par l'échelle même de cette crise. Ces millions de personnes ont chacune leur propre histoire à raconter et l'avenir de leur famille à protéger. Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur leurs souffrances, même si nous devons rester conscients des menaces à la sécurité et autres défis que représente cette crise. Force est de réaffirmer une fois de plus qu'aucun État Membre ne peut à lui seul résoudre le problème.

Pour terminer, nous espérons que ce débat aussi important qu'opportun permettra de renforcer notre détermination de trouver des solutions décisives à l'aide de tous les instruments internationaux appropriés. Le rôle de l'ONU et de ses organismes demeure central à cet égard.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : L'Estonie s'associe à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne (voir A/70/PV.59).

Au cours de l'année écoulée, nous avons vu un nombre sans précédent de migrants et de réfugiés aux quatre coins du monde. Les conflits dévastateurs qui font rage en Syrie et dans certaines parties de l'Iraq, la pauvreté et l'instabilité en Afghanistan, dans la Corne de l'Afrique, en Afrique de l'Ouest et en Libye ont poussé les populations à fuir en masse leurs foyers. Malheureusement, la plupart d'entre elles ne peuvent pas envisager de retour dans leurs foyers dans un avenir proche.

Nous avons à faire à une crise mondiale. D'après le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, on avait atteint à la fin de 2014 le nombre record de près de 60 millions de personnes déplacées de force dans le monde. Nombre d'entre elles ont été accueillies par des pays voisins, qui connaissent souvent eux-mêmes des situations difficiles. Un nombre sans précédent de réfugiés et de migrants cherchent également protection en Europe. Plus d'un million de réfugiés et de migrants ont franchi les frontières de l'Europe en 2015. Puisqu'il s'agit d'un problème mondial, nous devons nous y attaquer ensemble, dans toutes ses dimensions. Nous devons trouver des solutions collectives et durables.

L'Estonie appuie les efforts déployés par l'Union européenne pour faire face à la crise. L'objectif premier de notre action commune est de sauver des vies et d'assurer la protection de ceux qui en ont besoin. Deuxièmement, nous sommes également déterminés à nous attaquer aux causes profondes des flux migratoires. Troisièmement, nous luttons contre la criminalité organisée, qui est responsable du trafic de migrants et de la traite des personnes. L'Estonie continuera d'appuyer les pays en crise et de s'attaquer aux causes profondes des migrations, principalement au moyen de l'aide humanitaire et de la coopération multilatérale au service du développement. L'Estonie lutte également contre la criminalité organisée en participant à l'opération de l'Union européenne sous mandat du Conseil de sécurité, en application de la résolution 2240 (2015) du Conseil.

M. Kickert (Autriche) (*parle en anglais*) : Ces derniers mois, les flux irréguliers de réfugiés et de migrants en Europe ont atteint un niveau sans précédent, posant un défi considérable. En tant que pays tant de transit que de destination, l'Autriche est l'un des pays européens les plus touchés par cette situation. Nous savons aussi parfaitement bien que de nombreux pays en dehors de l'Europe, en particulier ceux voisins d'États fragiles ou proches des zones de conflits prolongés, continuent d'accueillir des communautés plus

importantes de réfugiés, de personnes déplacées et de migrants, et nous apprécions grandement les immenses efforts qu'ils consentent à cet égard. Puisque les situations de crises prolongées, comme celle en Syrie, deviennent de plus en plus la norme, nous pensons qu'il importe que se resserre la coopération entre les acteurs humanitaires et de développement. Nous pensons qu'il importe d'envisager la possibilité d'obtenir davantage de fonds des instruments de développement pour les pays et les communautés locales qui accueillent des réfugiés.

L'utilisation d'armes frappant sans discrimination des populations civiles, en violation flagrante du droit international humanitaire, est l'une des raisons qui forcent les populations à quitter leurs foyers. Nous demandons donc de nouveau au Conseil de sécurité d'agir à cet égard et de renvoyer la situation en Syrie à la Cour pénale internationale. En outre, la coopération à l'échelle internationale est nécessaire pour trouver des solutions durables, renforcer les capacités de protection des pays hôtes et créer des opportunités pour les populations déplacées et les communautés d'accueil, notamment dans des domaines tels que les activités génératrices de revenus, la création d'emplois et l'éducation.

Si nous reconnaissons les avantages potentiels de la migration et de la mobilité dans nos continents et entre eux, nous devons garder à l'esprit que seuls les flux migratoires gérés de façon appropriée peuvent garantir de tels avantages. Cette gestion doit être guidée par les principes de solidarité, de partenariat et de responsabilité partagée et, à cet égard, l'Autriche salue les initiatives de haut niveau annoncées ce matin par le Secrétaire général (voir A/70/PV.59), en particulier la conférence sur la réinstallation en mars et le sommet de haut niveau en septembre 2016.

Le déplacement forcé et la migration irrégulière sapent les possibilités d'une migration et d'une mobilité bien gérées. Nous avons besoins d'approches globales pour nous attaquer à leurs causes profondes. Il importe de lancer des campagnes d'information pour mieux sensibiliser les populations au risque élevé des traversées irrégulières, au trafic de migrants et à la traite des êtres humains, et de diffuser un tableau plus réaliste des conditions de vie qui les attendent dans les pays de transit et de destination. Comme cela a été déjà mentionné dans la déclaration faite au nom de l'Union européenne (voir A/70/PV.59), les canaux réguliers de la migration et de la mobilité ne peuvent être améliorés que si des mesures efficaces sont prises parallèlement

pour enrayer les flux de la migration clandestine. Le plan d'action conjoint approuvé dernièrement par les États d'Afrique et d'Europe au Sommet de la Valette peut servir de modèle pour une approche globale.

Une meilleure information sur les perspectives économiques et sociales, un appui à la bonne gouvernance et le renforcement de la résilience doivent être au cœur des actions communes. À cet égard, il faut que des instruments de financement adéquats, tels que le Fonds régional d'affectation spécial de l'Union européenne pour la réponse à la crise syrienne et le nouveau Fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique, soient disponibles. Outre les contributions collectives à l'Union européenne, l'Autriche contribue aussi à ces deux Fonds.

En conclusion, je voudrais souligner l'importance d'une solution politique au conflit syrien. Afin de sauver des vies et d'atténuer les souffrances de millions de réfugiés et de personnes déplacées, il nous faut instaurer rapidement un cessez-le-feu dans tout le pays et lancer un processus politique solide. Nous espérons que les pourparlers de Vienne nous rapprocheront d'un tel résultat.

Mme Al-Thani (Qatar) (*parle en arabe*) : Avant toute chose, je voudrais me féliciter de l'inscription de cette question à l'ordre du jour de la présente session. Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration et le Président de ses observations liminaires (voir A/70/PV.59).

Il y a eu dernièrement de nombreuses discussions approfondies sur la façon de remédier aux crises de réfugiés et de migrants. Nous respectons toutes les positions et tous les points de vues sur cette question, mais les flux ininterrompus de réfugiés, qui constituent un défi mondial et sont le résultat des conflits en cours dans de nombreuses régions, en particulier dans certains pays du Moyen-Orient, requièrent une approche fondée sur le droit international des réfugiés, le droit humanitaire et les droits de l'homme. Les douloureuses images de réfugiés, en particulier celles de ceux qui ont péri en mer et de ceux qui sont bloqués aux frontières, sont devenues le symbole des souffrances qu'endurent les personnes qui fuient les situations de conflit. Elles mettent aussi en lumière leur désespoir, leur besoin absolu de protection et sur leurs aspirations à une vie digne. Et c'est tout cela qui les a poussés à prendre tous ces risques. Pour réussir à régler la crise des réfugiés, la

communauté internationale doit s'attaquer à ses causes profondes et aux raisons qui ont poussé ces personnes à quitter leur foyer et, parallèlement, tout mettre en œuvre pour protéger la vie de ceux qui fuient la violence et les zones de conflit et traiter les migrants et les réfugiés avec dignité et respect.

L'État du Qatar a mis en garde, et ce depuis le tout début, contre les conséquences humanitaires de la crise syrienne et son incidence et sur la paix et la sécurité internationales. Le retard mis à répondre à la crise a aggravé la situation et entraîné le déplacement de millions de Syriens vers les pays voisins et jusqu'en Europe, ce qui a incité la communauté internationale à préparer et à élaborer des stratégies appropriées pour faire face au nombre croissant de réfugiés en l'absence de solutions durables aux crises et aux conflits dans le monde. Nous saluons les pays voisins de la Syrie, en particulier la Turquie, la Jordanie et le Liban, qui ont supporté un fardeau supérieur à leurs capacités. Nous saluons les efforts faits par les pays européens pour accueillir les réfugiés syriens, leur fournir une protection et atténuer leurs souffrances. Je ne saurais oublier de remercier de ses efforts le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et son Haut-Commissaire, M. Antonio Guterres, ainsi que les institutions et organismes des Nations Unies qui ont œuvré sans relâche pour venir en aide aux réfugiés et aux personnes déplacées.

Déterminé à aider le peuple frère syrien, l'État du Qatar n'a épargné aucun effort pour porter secours aux personnes déplacées et aux réfugiés et atténuer leurs souffrances. Nous avons continué de fournir un appui par le biais de canaux bilatéraux avec les pays hôtes ou des Nations Unies. Je voudrais noter à cet égard que le nombre de Syriens installés au Qatar, qui était de 20 000 au début de la crise, dépasse maintenant les 54 000. En outre, le Qatar attache une grande importance à l'éducation des enfants syriens et s'efforce de prévenir leur exploitation. Le nombre d'enfants ayant bénéficié de l'initiative qatarie « Éduquer un enfant » est près de 600 000. Le Qatar a aussi pris, au cours de la conférence internationale d'annonces de contributions pour l'aide humanitaire à la Syrie qui a eu lieu dernièrement à Koweït, l'initiative de créer un Fonds consacré à l'éducation et à la formation professionnelle des réfugiés et des déplacés syriens. La création de ce fonds fait partie des engagements pris à la troisième Conférence internationale des donateurs et s'est faite en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance. Je voudrais à cette occasion féliciter l'État du

Koweït d'avoir organisé les conférences d'annonces de contributions, qui ont grandement contribué à lever des fonds pour aider le peuple syrien frère. Nous attendons avec impatience la prochaine conférence des donateurs prévue au Royaume-Uni en février 2016.

Au plan politique, l'État du Qatar a poursuivi sa politique consistant à aider les efforts internationaux à aboutir à un règlement politique de la crise syrienne qui garantirait les droits du peuple syrien et préserverait l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie.

En conclusion, l'État du Qatar continuera d'appuyer tous les efforts régionaux et internationaux visant à traiter les causes profondes de la crise et du terrorisme, et ne manquera pas d'œuvrer de concert avec ses partenaires de l'action humanitaire pour atténuer les souffrances des civils, des réfugiés et des personnes déplacées.

M. Elmajerbi (Libye) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Président d'avoir organisé cette importante séance afin de débattre du sort des migrants en situation irrégulière dans le bassin méditerranéen. Ces derniers mois, nous avons observé une augmentation sans précédent du nombre de réfugiés contraints de fuir leur pays à cause d'un conflit armé. On constate également une augmentation tragique du nombre de personnes – hommes, femmes et enfants – qui entreprennent au péril de leur vie la dangereuse traversée de la Méditerranée sur des embarcations de fortune à destination de l'Europe, dans l'espoir de sortir de la misère et de l'insécurité qu'elles connaissent dans leur pays.

Tout en étant conscients de l'ampleur de la charge financière et sociale supplémentaire que cela représente pour les pays qui accueillent ces réfugiés, ainsi que sur le plan de la sécurité, nous ne pouvons pas fermer les yeux sur le rôle positif que peuvent jouer les migrants dans les pays d'origine et de destination. Nous ne devons pas perdre de vue que la communauté internationale est tenue, par devoir moral et humanitaire, d'être solidaire des migrants, de les aider, d'être sensible à leurs souffrances dans leur pays d'origine, et par suite de les accueillir, de respecter leurs droits et de les aider à vivre dans la dignité dans les pays de destination.

Nous savons tous qu'il n'est pas possible de s'attaquer au phénomène de la migration irrégulière uniquement à coup de mesures de sécurité, ni de s'y attaquer efficacement dans les pays de transit ou dans

les pays de destination. La solution ne peut passer que par l'adoption dans les pays d'origine de mesures visant à traiter les causes de ce phénomène, à savoir, essentiellement, les conflits armés, les catastrophes naturelles et la pauvreté. Pour cela, un effort international concerté doit être fait afin d'aider les gouvernements des États concernés à assurer la paix sociale et à renforcer le développement sur leur territoire.

Nous espérons que les pays développés, l'Union européenne en particulier, joueront un plus grand rôle dans le règlement des conflits armés et la fourniture d'une aide au développement aux pays d'origine, en coordination et en consultation avec les États concernés et les organisations régionales, afin de mettre un terme à la forte montée du nombre de migrants en situation irrégulière originaires d'Afrique et d'Asie qui se rendent en Europe par la Méditerranée ainsi qu'à l'augmentation catastrophique du nombre de migrants qui périssent noyés en mer. En outre, je ne pense pas que quiconque s'oppose à tout effort international visant à prévenir de nouvelles pertes humaines en Méditerranée et à mettre fin à cette tragédie humaine, à condition que cet effort soit déployé dans le respect des principes du droit international, et en particulier des principes de respect de la souveraineté de tous les États et de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États.

De manière générale, nous pouvons dire que la communauté internationale ne pourra progresser dans le règlement de cette crise qu'en aidant les pays concernés par la migration à sortir des crises qu'ils connaissent et en leur donnant les moyens d'améliorer leur situation économique, et, par voie de conséquence, les conditions de vie de leurs ressortissants, notamment par la mise en œuvre de programmes de développement durable. À cet égard, nous nous félicitons des résultats obtenus au Sommet euro-africain tenu récemment à Malte. Nous espérons qu'ils contribueront à réduire l'afflux de migrants en situation irrégulière en Europe, et notamment le fonds de 1,8 milliard de dollars dont la création a été annoncée afin d'aider les États africains à lutter contre la migration irrégulière.

Nous tenons à assurer la communauté internationale en général et l'Union européenne en particulier qu'il est toujours possible de faire reculer au maximum la migration irrégulière via le Sahel et le sud de la Méditerranée et de sauver des vies sans recours à la force. Cela passe par une coordination entre l'Union européenne et le Gouvernement libyen, qu'il faut aider à asseoir son autorité sur l'ensemble du territoire libyen.

Cela ne sera possible à son tour qu'en armant l'armée libyenne, en rendant la police opérationnelle et en désarmant les milices afin de libérer les institutions publiques de l'emprise des bandes criminelles qui contrôlent les points de départ des embarcations utilisées par les passeurs.

Les autorités libyennes assument pleinement leur rôle sur leur territoire afin de protéger les migrants et de coopérer avec l'Union européenne pour sauver des vies en Méditerranée. Nous ne doutons pas un instant que la stabilité et la sécurité de la Libye seront bénéfiques au plan économique comme au niveau de la sécurité à la plupart des États de la région, jusqu'aux pays européens. En effet, la Libye est actuellement un pays de transit qui redeviendra un pays de destination si la sécurité y est assurée et si son économie est relancée par la reconstruction et la remise en état des infrastructures. La Libye pourra alors de nouveau accueillir des millions de travailleurs originaires de pays africains se rendant en Libye à la recherche d'un travail.

M. Zehnder (Suisse) : Nous remercions le Président pour l'organisation de cette réunion visant à sensibiliser l'opinion mondiale au drame vécu par les réfugiés et les migrants, en particulier les demandeurs d'asile syriens, dans le bassin méditerranéen. Nous le remercions également pour la tenue du débat informel d'hier, riche en enseignements et en propositions. Les questions relatives aux déplacements forcés et aux migrations constituent un défi global majeur. Comme beaucoup d'autres États, la Suisse est profondément préoccupée par l'ampleur du phénomène ainsi que par les défis complexes qu'il pose à la communauté internationale, entre autres en termes de protection et de respect des droits de l'homme.

Nous aimerions soulever quatre points qui nous semblent essentiels pour alimenter la réflexion sur l'action de la communauté internationale.

Premièrement, le respect des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit des réfugiés doit être au centre de nos préoccupations.

Deuxièmement, aucun État, aucune organisation, ne peut répondre seul aux défis complexes que soulève la mobilité humaine. Ce n'est que dans un esprit de coopération entre tous les acteurs, États, organisations internationales, régionales et nationales ainsi que la société civile et les migrants eux-mêmes que des approches constructives pourront être élaborées. L'ONU a un rôle clef à jouer à ce propos. Dans ce sens, nous

saluons le leadership politique démontré par le Quatuor ainsi que la feuille de route présentée ce matin par le Secrétaire général (voir A/70/PV.59).

Troisièmement, il est plus que jamais nécessaire que les États adoptent une approche globale de la migration qui prenne en compte autant ses défis que ses avantages. Ceci ne peut se réaliser qu'en tissant des liens entre différents acteurs traitant de la migration afin de développer plus de cohérence dans la politique migratoire.

Finalement, nous devons aller au-delà des réponses immédiates pour prévenir de nouvelles tragédies humaines. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 nous offre une opportunité en nous rappelant que la mobilité requiert une vision à long terme dans laquelle la migration se fera dans un environnement sûr et régulier. Une vision dans laquelle la migration sera un choix et non pas une nécessité.

Outre son soutien continu aux efforts de l'ONU et de la communauté internationale pour trouver une issue politique au conflit en Syrie, la Suisse s'engage sur le plan humanitaire ainsi que dans le cadre de programmes de développement. Les situations de déplacements actuelles soulèvent en effet autant de questions humanitaires et de protection que de questions relatives aux droits de l'homme, au renforcement de la paix ou au développement. Dans des situations de conflits armés, le respect du droit international doit être assuré et des solutions politiques trouvées afin de remédier aux causes profondes des déplacements forcés. La Suisse a également renforcé son engagement dans la région à travers son programme de protection dans la région, visant à soutenir les premiers pays d'accueil dans leurs efforts de protection des réfugiés et des migrants dans des situations vulnérables.

La Suisse s'est engagée et est prête à faire d'avantage avec tous les acteurs ici présents. Depuis 2011, nous avons mis à disposition plus de 200 millions de francs suisses en réponse à la crise en Syrie et nous avons accueilli quelque 9 000 personnes provenant de ce pays. Environ 3 000 personnes supplémentaires en provenance de Syrie ayant besoin de protection seront accueillies en Suisse. Ce programme s'inscrit dans le cadre de projets européens de réinstallation et de relocalisation auxquels nous participons. D'autres mesures ont été prises pour combattre les passeurs et trafiquants, soutenir les pays de transit dans les Balkans et coopérer avec les pays d'origine, de transit et d'accueil

dans d'autres régions du monde telles que la Corne de l'Afrique et l'Afrique du Nord.

En guise de conclusion, nous souhaiterions également souligner l'importance du travail du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants. Les recommandations contenues dans ses rapports nous offrent d'importantes pistes pour l'avenir.

M^{me} Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Le titre soigneusement énoncé de la question inscrite à l'ordre du jour de la présente séance illustre les dilemmes moraux et la divergence des intérêts et des réactions que suscite le courant d'humanité qui afflue des zones de conflit au Moyen-Orient et en Afrique vers l'Europe en quête de sécurité. De plus en plus souvent, la souffrance humaine se heurte à des barrières politiques et à des préjugés religieux et ethniques. La solidarité humaine est érodée par des distinctions juridiques ténues entre migrants, demandeurs d'asile et réfugiés. Malheureusement, après les terribles attentats terroristes de Paris, que nous avons tous condamnés sans équivoque, certains diffusent la peur pour accentuer la discrimination, porter atteinte aux principes humanitaires et répandre la haine de l'islamophobie. Certains ont tout simplement déclaré qu'ils n'accepteront pas de réfugiés ou de demandeurs d'asile musulmans. La compassion n'a pas de religion. Les milliers de réfugiés qui affluent vers l'Europe furent précisément le même climat de terreur, de mort et de chaos qui s'est emparé de Paris vendredi dernier.

Il n'est pas inutile de rappeler que le monde a la responsabilité politique et morale du sort de ces réfugiés et de ces demandeurs d'asile. Oui, la pauvreté est un facteur de migration et de conflit. La mauvaise gouvernance et l'oppression en sont deux autres. Il convient néanmoins de souligner que les nombreux conflits et crises interconnectés qui font rage au Moyen-Orient et en Afrique ont été précipités par des interventions militaires mal avisées dans les affaires intérieures de plusieurs pays de la région. Comme le montrent l'histoire et l'actualité, les interventions étrangères ne font qu'accentuer le chaos et la violence, provoquent l'effondrement de structures existantes de stabilité intérieure et extérieure, détruisent des États et provoquent des déplacements de populations.

La crise des réfugiés est devenue l'un des problèmes politiques et humanitaires marquants de notre époque. La manière dont nous y remédierons influencera les tendances politiques et sociales à l'intérieur des États et entre eux des décennies durant, en rapprochant ou en écartant les cultures et les

civilisations. Cette crise met à rude épreuve les valeurs des droits de l'homme et les valeurs humanitaires, que nous tous défendons et diffusons énergiquement. Nous espérons que les présentes délibérations cristalliseront l'urgence et l'importance stratégique considérable des décisions que doivent prendre les États et le monde pour régler la crise humaine actuelle. J'espère que ces délibérations déboucheront sur des recommandations claires en vue de mener une action claire, résolue et unifiée face à la crise – une action prompte, cohérente, globale, et surtout basée sur les principes humanitaires, les droits de l'homme et le principe de responsabilité nationale et mondiale.

Premièrement, il est essentiel que l'afflux d'humanité sur les rivages européens soit accueilli avec humanité. Nous félicitons les pays voisins de la zone de conflit de leur accueil. Nous approuvons l'ouverture et la générosité de ces pays, qui ont maintenu leurs frontières ouvertes, mais également leurs cœurs. Toutefois, la crise des réfugiés dépasse largement les capacités d'un seul pays. Elle a pris des proportions considérables et exige la mise en place de mesures régionales et internationales intégrées. Évidemment, les pays où les réfugiés tentent de trouver la sécurité doivent partager le fardeau équitablement. Il est inacceptable de limiter l'accueil de personnes qui ont besoin d'une protection urgente, que ce soit légalement ou moralement. Que se passe-t-il pour ceux qui ne répondent pas aux critères? Les renvoie-t-on chez eux? Est-ce conforme au droit international humanitaire? Chaque réfugié et demandeur d'asile a le droit d'être protégé et traité humainement. La discrimination sur la base de la caste, de la couleur, des croyances ou de toute autre considération n'a pas sa place dans le cadre du droit international. Le sens moral de ceux qui refusent d'accueillir des réfugiés d'une confession particulière doit être remis en question. Par ailleurs, toute tentative d'établir une discrimination entre les réfugiés et les demandeurs d'asile pour des motifs ethniques est légalement, politiquement et moralement inacceptable.

Deuxièmement, pour endiguer l'afflux de réfugiés vers l'Europe, une assistance massive doit être fournie d'urgence à des millions de réfugiés qui s'entassent dans les pays voisins – la Turquie, la Jordanie, le Liban et d'autres pays – d'où proviennent la plupart de ceux qui arrivent en Europe. Ceci s'applique également aux 3 millions de réfugiés afghans recensés et non recensés qui se trouvent toujours au Pakistan. Environ 20 % des réfugiés qui arrivent en Europe sont des Afghans. Malheureusement, l'aide internationale à

ces réfugiés dans les pays voisins et le financement des appels de l'ONU en vue de subvenir à leurs besoins sont partiels et manquent de générosité, et je reste polie.

Troisièmement, il faut créer les conditions nécessaires pour permettre aux réfugiés de rentrer chez eux dans la dignité et la paix. Il faut promouvoir des solutions politiques pour mettre fin aux conflits en Syrie, en Iraq, en Afghanistan et ailleurs. Les compromis sont peut-être difficiles, mais ils sont essentiels. Fixer des conditions pour la paix et les négociations est le meilleur moyen de perpétuer les conflits et le chaos. Les droits des majorités et des minorités doivent être respectés. L'hégémonie politique d'une puissance ou d'un groupe de puissances ne saurait constituer la base d'une paix durable dans la région.

Enfin, lorsque l'histoire nous jugera collectivement, faisons en sorte de ne pas avoir manqué d'humanité. Joignons nos forces et notre énergie pour surmonter cette catastrophe humanitaire. Ensemble, je suis certaine que nous en sommes capables.

M. Mahmoud (Égypte) (*parle en anglais*) : Il y a aujourd'hui plus de 7,5 millions de personnes déplacées et plus de 4 millions de réfugiés. On compte près de 250 000 morts et un nombre de blessés largement supérieur. Ces statistiques ne se réduisent pas à des chiffres. Il s'agit d'êtres humains qui ont perdu la vie ou leurs parents, leurs fils et leurs filles, des êtres humains qui ont fui leurs foyers et perdu leur avenir. Voici donc l'incidence de cette tragédie humaine persistante, qui est la plus cruelle de l'histoire récente – la crise syrienne.

Depuis le début de la crise syrienne en mars 2011, les pays de la région ont dû faire face à un afflux massif de réfugiés qui ont été contraints de fuir leurs foyers. Plus de 300 000 Syriens se sont rendus en Égypte, dont 130 000 environ se sont inscrits comme réfugiés auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Les résolutions 2139 (2014) et 2165 (2014) du Conseil de sécurité signalent que l'Égypte est l'un des cinq premiers pays d'accueil de réfugiés, tout comme le Liban, la Jordanie, la Turquie et l'Iraq.

En dépit de la surcharge de l'économie et des infrastructures égyptiennes, qui est liée aux événements survenus en Égypte et dans la région au cours des quatre dernières années, notre peuple et notre gouvernement ont décidé dès le début de la crise d'accorder à nos frères syriens un accès total et gratuit aux mêmes services publics dont bénéficient les Égyptiens : soins de santé, services d'éducation et d'enseignement supérieur,

qui sont largement subventionnés et sont souvent virtuellement gratuits. En conséquence, parmi les pays d'accueil de la région et selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Égypte a le taux de scolarisation le plus élevé en ce qui concerne les enfants syriens réfugiés : 63 % dans l'enseignement préscolaire, 85 % dans l'enseignement primaire et 70 % dans l'enseignement secondaire.

Au contraire des réfugiés dans de nombreux pays qui accueillent un afflux soudain de réfugiés, les réfugiés syriens en Égypte vivent au sein des communautés d'accueil. Nous n'avons pas de camps de réfugiés. C'est pourquoi il est difficile de déterminer le nombre exact de réfugiés. Il est possible que le nombre exact soit largement supérieur au nombre officiel. Il est également plus difficile d'évaluer clairement leurs besoins et ceux des communautés d'accueil en Égypte. À titre d'exemple, compte tenu de l'évaluation préliminaire à laquelle nous avons procédé et selon une estimation minimum du nombre de réfugiés syriens présents en Égypte, nous avons établi que la charge financière correspondant à la part des réfugiés syriens pour le seul poste des allocations dans le budget de l'Égypte pour la période 2014-2015 pourrait s'élever à près d'un milliard de livres égyptiennes, soit presque 140 millions de dollars.

Sauver la vie des Syriens qui fuient les atrocités de la guerre doit être notre priorité absolue. C'est pourquoi je tiens à remercier tous les pays d'accueil pour l'aide, l'assistance et l'hébergement qu'ils offrent à nos frères syriens. Je tiens également à saluer tous les humanitaires ainsi que les organisations et organismes de secours qui œuvrent en Syrie ou auprès des réfugiés syriens pour le noble travail qu'ils accomplissent, de même que tous les donateurs. Même si nous accueillons favorablement et encourageons l'action axée sur la résilience menée par l'ONU pour faire face à la crise des réfugiés syriens et répondre aux besoins des communautés d'accueil, nous constatons que le manque de financement des programmes et organismes internationaux concernés reste un problème majeur que les partenaires et donateurs internationaux doivent régler. Nous sommes tous des partenaires qui vivons sur la même planète. Assumer les conséquences de cette tragédie demeure un lourd fardeau, qui doit être partagé par tous les États Membres, et en particulier par les pays les plus développés. Il est indispensable de garantir un financement suffisant, prévisible et efficace de l'action humanitaire, et d'accroître le taux actuel de réinstallation dans des pays tiers.

Outre notre devoir de pallier les conséquences actuelles et futures de la crise des réfugiés et de trouver une solution à la tragédie dont sont victimes les Syriens qui prennent la mer pour échapper au conflit, pensant qu'elle est plus sûre que leur terre natale, nous avons une autre responsabilité majeure, qui est de s'attaquer aux causes profondes du problème. Cela nous amène à l'aspect politique de la question, et doit tous nous inciter à nous efforcer de trouver la seule solution susceptible d'empêcher les mères syriennes d'embarquer leurs enfants dans une aventure manifestement périlleuse à travers la Méditerranée.

Ces toutes dernières années ont montré que le conflit en Syrie ne pouvait et ne saurait être réglé par des moyens militaires, ni en faveur de tel ou tel camp. Nous avons plus que jamais besoin d'une solution politique urgente à la crise; or, une période favorable s'est enfin ouverte durant les récentes réunions qui se sont tenues à Vienne. Nous encourageons donc vivement les parties présentes à Vienne et la communauté internationale tout entière à adhérer rigoureusement à ce processus et à garder à l'esprit que chaque avancée enregistrée et chaque compromis conclu entre les parties intéressées permettra de sauver des milliers et des milliers de vies.

M. Minami (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier sincèrement le Président de l'Assemblée d'avoir pris l'initiative de convoquer la présente séance. Je sais en outre gré au Secrétaire général de sa déclaration, dans laquelle il a défini les cinq domaines prioritaires de la question. Je suis également reconnaissant à M. Guterres, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, de son intervention très instructive.

En raison de la crise qui perdure en Syrie, la communauté internationale, et en particulier l'Europe, est confrontée à la crise humanitaire et de réfugiés la plus grave depuis la Deuxième Guerre mondiale. Pour résoudre ce problème, nous devons nous attaquer à ses causes profondes, comme l'ont dit nombre d'orateurs aujourd'hui. Premièrement, il va sans dire qu'il est vital de trouver des solutions politiques à cette crise. Malheureusement, le Conseil de sécurité, instance internationale responsable au premier chef de trouver de telles solutions, n'a pas été en mesure de relever ce défi au cours des quatre dernières années. Le Japon fera partie du Conseil de sécurité l'année prochaine, et est disposé à faire tout ce qui est en son pouvoir pour assumer sa part de responsabilité. Nous saluons les progrès obtenus récemment à Vienne.

Deuxièmement, la question de la paix et de la sécurité est étroitement liée à celle du développement durable. Récemment, sous la présidence britannique du Conseil de sécurité, un débat public a été organisé sur le thème de la paix, la sécurité et le développement (voir S/PV.7561). Nous devons envisager différemment la relation entre ces questions et le développement. Le fait de convenir que l'objectif 16 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) consiste à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable représente une avancée remarquable. Nous avons besoin d'une réflexion intégrée et ouverte sur ces questions. Nous devons notamment envisager comment garantir une certaine cohésion et cohérence entre les discussions qui sont menées au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social, dans les conseils d'administration des fonds et programmes des Nations Unies, à la Commission de consolidation de la paix et au Conseil des droits de l'homme. Pour ce faire, il faut en finir avec le cloisonnement. À cette fin, le Conseil de sécurité, auquel incombe la responsabilité première des questions de paix et de sécurité, doit assumer un rôle de chef de file, même si la responsabilité de l'Assemblée générale dans ce domaine est également considérable.

Troisièmement, nous devons combler le fossé entre l'aide humanitaire et l'aide au développement, une question dont nous débattons depuis plus de 20 ans. Le Japon, en tant qu'ardent défenseur de la sécurité humaine, met l'accent sur la nécessité d'assurer la continuité de l'aide. Je constate avec satisfaction qu'un grand nombre d'organismes des Nations Unies plaident désormais pour que les acteurs humanitaires et ceux du développement coopèrent dès le départ. À cet égard, le Japon a annoncé à l'occasion du récent débat général (voir A/70/PV.16) qu'il contribuerait à hauteur d'environ 810 millions de dollars cette année à l'aide destinée aux réfugiés et aux déplacés de Syrie et d'Iraq. En outre, nous mettrons l'accent sur le renforcement des liens entre l'aide humanitaire et l'aide au développement que nous fournissons et sur la création d'un environnement propice à une collaboration étroite entre les donateurs et les communautés d'accueil, de manière à ce que les réfugiés puissent contribuer à la croissance économique des régions qui les accueillent. Nous espérons que la discussion se poursuivra dans le cadre des préparatifs du Sommet mondial sur l'action humanitaire.

Quatrièmement, nous devons promouvoir la réconciliation entre les religions. Pour cela, nous devons incarner et promouvoir un esprit de tolérance.

Il importe également d'améliorer le dialogue entre les religions et les communautés religieuses. Le Japon contribue à l'instauration de la compréhension mutuelle et de l'esprit de tolérance en invitant des personnalités islamiques à avoir un échange de vues sur le dialogue entre les diverses religions et la mise en place d'une société islamique modérée.

Je voudrais terminer en soulignant la volonté du Japon de s'employer à régler cette question cruciale dans un esprit de compassion, de solidarité et de coopération. Nous entendons vivement collaborer avec les autres États Membres, les organismes des Nations Unies et les diverses parties prenantes dans le cadre des préparatifs de la conférence des donateurs qui se tiendra à Londres au mois de février, du Sommet mondial sur l'action humanitaire et du sommet qui aura lieu en septembre 2016.

M^{me} Frankinet (Belgique) : La Belgique s'aligne sur la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne (voir A/70/PV.59), et souhaite faire quelques remarques à titre national.

La mort de milliers de personnes, en mer Méditerranée ou ailleurs, ne peut nous laisser indifférent. Face à cette crise sans précédent liée à l'asile et à la migration, et qui va sans doute s'inscrire dans la durée, il nous faut une réponse globale articulée sur plusieurs axes. Je voudrais esquisser dans mon intervention quatre points : premièrement, la réponse de mon pays à la crise humanitaire; deuxièmement, la lutte contre les trafiquants; troisièmement, notre stratégie envers les causes profondes qui se trouvent à la base de la migration; et, quatrièmement, la responsabilité des États d'accueil et la solidarité entre eux.

Tout d'abord, il nous faut traiter de manière responsable la crise humanitaire actuelle. Comme d'autres pays, la Belgique participe à cet effort. Elle accueille un nombre important de candidats réfugiés dans le cadre d'une répartition des efforts au niveau européen ou simplement parce qu'ils arrivent sur son sol. Mon pays a également soutenu les efforts internationaux pour répondre aux besoins de millions de Syriens déplacés, dans leur propre pays ou dans les pays voisins. La Belgique a débloqué une aide supplémentaire de 37,5 millions d'euros pour faire face à l'urgence, ce qui porte son aide totale pour 2015 à 51,7 millions d'euros.

Au-delà de l'aide humanitaire aux pays limitrophes, il faudra également miser sur le

renforcement de la capacité de ces pays hôtes d'accueillir et d'intégrer sur le plus long terme les flux migratoires mixtes. Aujourd'hui, mon pays organise à Bruxelles, en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations, un événement intitulé en anglais « *Exploring sustainable solutions to the pressing migration and refugee crisis* », en présence du Ministre belge de la coopération. L'événement portera justement sur cette question centrale : comment renforcer la capacité des États voisins qui accueillent ces flux mixtes afin qu'ils puissent assurer la protection et une intégration sur le long terme à ces migrants qui viennent dans le cadre de migrations forcées?

Ensuite, il faut impérativement neutraliser ceux qui s'enrichissent sans vergogne sur la misère et le désespoir de millions d'êtres humains et mettre tout en œuvre pour lutter contre les trafiquants et les passeurs en tous genres. C'est pourquoi la Belgique a, jusqu'à récemment, mis une frégate à la disposition de l'opération Sophia de l'Union européenne, qui vise à sauver les naufragés et à lutter contre les trafiquants en Méditerranée.

Par ailleurs, il ne peut y avoir de solution durable sans s'attaquer aux causes profondes du phénomène migratoire, qu'elles soient de nature politique ou de nature économique. Il faut trouver d'urgence des solutions politiques durables aux crises, en particulier en Syrie. Il faut continuer les efforts de développement, non seulement par une coopération au développement – concentrée en particulier sur les pays les plus pauvres –, mais également en soutenant le développement économique et la bonne gouvernance. Qu'il me soit permis de revenir à ce titre sur les conclusions du sommet qui s'est tenu récemment entre l'Union européenne et les pays africains à La Valette, comme l'ont déjà mentionné plusieurs orateurs. Il y a été convenu notamment de l'établissement d'un fonds d'affectation spéciale pour la stabilité et la lutte contre les causes profondes des migrations irrégulières. Le Gouvernement belge a décidé d'apporter à titre national une contribution financière de 10 millions d'euros à ce fonds.

Un dialogue soutenu avec les pays d'origine et les pays de transit est également primordial, en particulier lorsqu'il s'agit des pays les moins avancés. Mon pays est fortement présent dans plusieurs pays concernés et le sera encore dans les années à venir, conséquence de notre choix stratégique de collaborer avec les pays les

moins avancés. La Belgique a décidé de leur consacrer au moins 50 % de notre aide publique au développement.

Je voudrais terminer par un appel à la vigilance. Nous devons nous garder des discours simplistes et des amalgames, notamment entre immigration et fléau du terrorisme. Ce n'est pas avec des barbelés et des murs que nous résoudrons le problème de la migration, mais au moyen d'une politique juste, cohérente et humaine. La politique d'asile et de migration doit reposer sur la responsabilité des États d'accueil mais aussi sur la solidarité entre eux. Un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants n'ont d'autre choix que de fuir leur région d'origine pour échapper à la guerre et aux persécutions. Ils ont droit à une protection internationale et nous devons la leur donner en vertu des accords internationaux que nous avons signés et auxquels nous sommes attachés.

Enfin, ne perdons jamais de vue dans ce vaste débat, que la migration, correctement gérée, peut avoir des effets bénéfiques pour toutes les parties prenantes, les pays d'origine et les pays d'accueil, mais aussi et surtout les migrants eux-mêmes.

M. Al-Otoom (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord exprimer nos remerciements et notre gratitude au Président de l'Assemblée pour avoir convoqué cette séance très importante afin de sensibiliser l'opinion publique mondiale à la question de l'asile et des migrations en général, notamment la crise des demandeurs d'asile la plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale, à savoir la crise des réfugiés syriens.

Tout d'abord, les efforts de sensibilisation aux questions liées aux migrations et à l'asile doivent être menés au niveau des populations et des gouvernements. Au niveau gouvernemental, les États doivent être informés des graves défis auxquels sont confrontés les gouvernements des pays d'accueil et les communautés d'accueil, pour que nous puissions appliquer efficacement le principe du partage des charges. Les coûts énormes supportés par certains pays ne sont plus un secret pour personne, et les efforts humanitaires internationaux n'arrivent plus à suivre le rythme de l'évolution tragique et rapide de cette crise.

Les solutions traditionnelles ne sont plus en mesure de contenir les répercussions des multiples crises actuelles. Il faut agir efficacement, au lieu de se contenter de répéter des slogans et des promesses. Les organismes des Nations Unies et les organisations humanitaires compétents doivent collaborer efficacement avec les

États Membres afin de les sensibiliser à ce problème, en coopération avec les gouvernements des pays d'accueil. Nous appelons également les pays donateurs et les organismes des Nations Unies ainsi que les autres organismes humanitaires concernés à adapter leurs stratégies pour tenir compte du fait que nous sommes confrontés à une crise à long terme. Il faut passer sans tarder des programmes de secours d'urgence à des programmes de résilience qui permettront aux réfugiés de vivre dans la dignité et qui faciliteront leur retour, une fois que les conditions le permettront.

Au niveau des populations, à la lumière des événements récents survenus sur les plans régional et international, en particulier la propagation du terrorisme et de l'extrémisme, il importe de faire mieux connaître le véritable profil des réfugiés. Il s'agit de personnes vulnérables qui ont été forcées de fuir les atrocités de la guerre et du terrorisme. Par conséquent, il est indispensable de lutter contre les stéréotypes qui associent les réfugiés au terrorisme et à l'extrémisme. Il faut renforcer le rôle de sensibilisation des représentants spéciaux du Secrétaire général en la matière, en particulier le Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit et le Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armés, ainsi que celui du Bureau de la prévention du génocide et de la responsabilité de protéger, afin de mieux faire prendre conscience des souffrances des réfugiés, y compris les besoins particuliers des différentes catégories de réfugiés, en particulier les groupes les plus vulnérables, à savoir les femmes et les enfants, qui risquent le plus d'être exploités.

Il est inutile de rappeler que la Jordanie et son peuple généreux ont ouvert leurs portes aux réfugiés de toute la région. Nous allons continuer à le faire. Cependant, la communauté internationale doit fournir l'appui nécessaire aux pays d'accueil, qui sont déçus par l'absence d'aide internationale. En Jordanie, par exemple, la contribution de la communauté internationale n'a pas dépassé 35 % des coûts d'hébergement pris en charge par la Jordanie depuis le début de la crise des réfugiés il y a cinq ans, coûts qui représentent aujourd'hui un quart de notre budget national.

Une solution politique globale est la seule issue à cette crise. Le monde est d'avis qu'une telle solution doit être fondée sur le Communiqué de Genève du 30 juin 2012 (A/66/865, annexe). C'est irréfutable. La solution doit donc être globale et répondre aux aspirations du peuple

syrien. Elle doit être acceptée par tous les segments de la société syrienne et garantir la transition vers une nouvelle réalité politique. Elle doit nous permettre de lutter contre le terrorisme en Syrie, un objectif sur lequel nous sommes tous d'accord. Elle doit aboutir au rétablissement de la stabilité et de la sécurité en Syrie afin de permettre le retour volontaire des déplacés et des réfugiés et de préserver l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de la Syrie.

M. Hetesy (Hongrie) (*parle en anglais*) : La Hongrie s'associe pleinement à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne (voir A/70/PV.59). Nous voudrions ajouter les commentaires suivants à titre national.

Il y a près de deux mois, nos chefs d'État et de gouvernement se sont réunis à New York pour tenir un dialogue de haut niveau sur la crise des migrants et des réfugiés. Depuis lors, le nombre de personnes quittant leur foyer, fuyant la persécution ou recherchant un avenir meilleur s'est accru. Des vies sont encore perdues tandis que des milliers de personnes sans espoir ou sans autres options entreprennent chaque jour le voyage à travers la Méditerranée. Dans le même temps, les systèmes vitaux des pays touchés s'effondrent sous le poids financier, logistique et sécuritaire des flux croissants de réfugiés, de demandeurs d'asile et de migrants en situation irrégulière.

Nous devons réagir avec détermination et de concert si nous voulons gérer et, en fin de compte, arrêter la crise de réfugiés et de migrants dans son ensemble, et, pour cela, nous devons regarder au-delà de la Méditerranée. Nous avons besoin d'une action globale menée à l'échelle mondiale dans les domaines suivants : nous devons nous attaquer aux causes profondes de la crise des réfugiés, traiter les questions liées aux migrations mondiales, fournir une assistance humanitaire et une aide au développement aux pays et aux communautés d'accueil, et prendre en considération l'importance des synergies et des cycles vertueux, notamment en investissant dans le développement durable. Les migrations de masse actuelles sont d'une ampleur sans précédent et ont des causes diverses. Elles exigent des réponses mondiales, qui doivent être spécifiques et variées.

Prenons d'abord la question des réfugiés. Si nous ne mettons pas fin aux conflits, il ne saura y avoir de solution à la crise des réfugiés. Le Conseil de sécurité a une responsabilité particulière à cet égard. Il doit non seulement s'employer à mettre fin aux conflits, mais

aussi appuyer des mesures d'atténuation décisives. Les efforts déployés par l'Union européenne pour intensifier la lutte contre les réseaux criminels en Méditerranée et les mesures prises pour assurer la protection des civils et l'acheminement de l'aide humanitaire en toute sécurité et sans entrave aux personnes qui en ont besoin, ainsi que les appels en faveur de l'établissement de la responsabilité pénale, pourraient tous bénéficier d'une action plus résolue de la part du Conseil. La compassion d'autres acteurs ne saurait remplacer ou corriger l'inaction du Conseil.

Par ailleurs, tout ce que nous faisons pour rendre la vie plus facile aux réfugiés ne change rien au fait que la communauté internationale les a déjà abandonnés. Leurs droits fondamentaux sont déjà violés de manière si flagrante qu'ils n'ont plus d'autre choix que la mort, la torture et l'emprisonnement ou la fuite. Leurs véritables droits de l'homme ne peuvent donc être pleinement rétablis que dans leur pays d'origine. Il est impératif de trouver une solution politique au conflit et, à ce titre, nous jugeons encourageante la dernière réunion du Groupe international de soutien pour la Syrie. Dans l'intervalle, la communauté internationale doit renforcer son appui financier et matériel à ceux qui en ont besoin et fournir une assistance humanitaire et une aide au développement aux pays et aux communautés d'accueil. Cela permettra de faciliter le retour des réfugiés dans leur pays d'origine, une fois le conflit terminé, et contribuera à lutter contre les réseaux de trafic qui exploitent le désespoir humain. Mon gouvernement a tout récemment annoncé une contribution d'environ 4 millions d'euros à cette fin, et l'Union européenne a d'ores et déjà pris la tête de ces efforts.

En dehors des conflits, il y a toutes sortes de raisons à la mobilité humaine, des raisons qui touchent les populations du monde entier. Les tendances migratoires actuelles sont les symptômes de causes sous-jacentes complexes, telles que les problèmes économiques, la dégradation de l'environnement, les pénuries de nourriture et d'eau, etc. Pour l'essentiel, toutes ces causes sont des formes diverses de non-durabilité, que celle-ci soit d'ordre économique, social ou environnemental. Depuis l'adoption par l'Organisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), nous nous sommes donné des moyens clairement définis pour faire face à ces problèmes.

Premièrement, le Programme s'attaque aux causes profondes afin d'éviter que des migrations ne

se produisent et de faire en sorte que les populations puissent prospérer dans leur propre pays. S'il est pleinement appliqué, il permettra de réduire les tensions au sein des pays et entre eux, ainsi que la fréquence des situations qui représentent une menace pour la paix et la sécurité.

Deuxièmement, le Programme 2030 reconnaît le rôle que jouent les migrations dans le développement, prenant en compte les intérêts des pays d'origine, de transit et de destination. Afin de transformer le problème actuel des migrations en possibilités, le Programme appelle à faciliter la migration de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable. Il préconise également des politiques de migrations bien planifiées et bien gérées, ce qui est très différent de ce que nous observons aujourd'hui, avec toutes les conséquences négatives immédiates qui en découlent. L'observation directe du problème montre pourquoi nous ne pouvons pas renoncer aux aspects légitimes du Programme 2030 pour des raisons d'opportunité politique ou pour toute autre raison. Si nous le faisons, cela aurait de graves conséquences pour le Programme et pour l'avenir de nos enfants et de notre planète.

Enfin, en ce qui concerne les cycles vertueux, si nous voulons trouver des solutions globales aux problèmes complexes qui se posent à nous, nous aurons besoin de synergies. Le règlement rapide des conflits permettra de faire en sorte que les ressources, qui sont actuellement affectées à des situations d'urgence, soient disponibles pour financer le développement durable. À condition d'être correctement appliqué, notamment dans les pays sortant d'un conflit, le Programme 2030 permettra d'élaborer des solutions plus durables et plus robustes et d'alléger la tâche du Conseil de sécurité. Si l'on parvient à donner la priorité aux efforts de prévention des conflits, les acquis durablement obtenus du développement ne seront pas balayés par les conflits. La lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent exige des efforts de maintien de l'ordre et l'utilisation de tous les outils à la disposition du Conseil, mais elle ne saurait réussir sans des solutions faisant appel au pouvoir de convaincre, telles que le dialogue, la compréhension, le développement inclusif et la mise en œuvre de l'objectif 16 du Programme 2030.

Alors que nous sommes dans une large mesure d'accord sur ces questions, nous devons maintenant passer des paroles aux actes. Ce n'est qu'alors que les tragédies survenues en Méditerranée et ailleurs pourront être évitées. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons

redonner de l'espoir et des possibilités à ceux qui sont actuellement dans le besoin.

M^{me} Schwalger (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : La Nouvelle-Zélande se félicite de la tenue de ce débat important et opportun. Comme le Secrétaire général adjoint et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Stephen O'Brien, l'a dit récemment, les déplacements forcés de population sont l'un des défis fondamentaux de notre époque. Nulle part l'urgence et l'ampleur de ce défi ne sont-elles plus clairement illustrées qu'au Moyen-Orient, où la crise syrienne et ses ramifications régionales continuent de choquer et de consterner le monde entier. Il nous faut faire davantage pour nous attaquer aux causes profondes des déplacements forcés. Seule une solution politique durable peut mettre fin au conflit en Syrie et empêcher la poursuite des mouvements de population à grande échelle. La Nouvelle-Zélande trouve encourageants la dynamique suscitée récemment par le processus de Vienne et le rôle qui a été envisagé pour l'Organisation des Nations Unies.

Tandis que nous nous attachons à trouver une solution politique, la communauté internationale doit continuer d'alléger les souffrances des réfugiés et des déplacés syriens. L'ampleur de la crise requiert une réponse collective et globale. Les voisins de la Syrie, en particulier la Turquie, la Jordanie et le Liban, supportent le fardeau de la crise avec beaucoup de générosité. Mais c'est un fardeau qui doit être partagé. La crise en Syrie souligne la nécessité d'adopter des approches nouvelles et innovantes dans bon nombre de domaines importants, notamment le renforcement de la résilience. Pour faire face aux déplacements forcés, il faudra des engagements à long terme aussi bien de la part des acteurs humanitaires et de développement que des services de l'émigration et des institutions financières internationales et régionales. Il faudra aussi adopter des approches nouvelles et innovantes en vue de réduire le déficit de financement.

La Nouvelle-Zélande s'est félicitée de la présentation récente par la Vice-Présidente de l'Union européenne, M^{me} Georgieva, d'un résumé des travaux du Groupe de haut niveau sur le financement de l'action humanitaire, notamment l'idée de ce qu'on a appelé « un grand compromis ». Nous attendons avec intérêt de connaître les recommandations qui seront formulées aux fins des préparatifs du Sommet mondial sur l'action humanitaire.

La Nouvelle-Zélande convient de la nécessité de faire davantage pour protéger les personnes

déplacées contre les mauvais traitements. Les activités criminelles opportunistes des passeurs de migrants et des trafiquants d'êtres humains, qui exploitent la vulnérabilité des personnes fuyant un conflit, sont tout simplement abominables. Nous devons galvaniser les efforts visant à démanteler les réseaux criminels qui profitent des plus vulnérables, et nous efforcer de trouver les moyens d'encourager la migration régulière. À l'instar de nombreux pays, la Nouvelle-Zélande met en œuvre un programme de réinstallation d'urgence des réfugiés syriens et s'apprête à accueillir 750 réfugiés supplémentaires. Nous sommes peut-être très éloignés du Moyen-Orient, mais nous entendons assumer nos responsabilités et redonner ainsi espoir à ceux qui fuient le conflit.

Enfin, la Nouvelle-Zélande voudrait saluer le Haut-Commissaire, M. Guterres, et le féliciter pour les dix années de services exceptionnels rendus aux réfugiés et aux personnes déplacées. Nous félicitons son successeur, M. Filippo Grandi, de sa nomination et l'assurons du plein appui de la Nouvelle-Zélande alors qu'il s'apprête à s'attaquer à ces énormes défis auxquels nous sommes tous confrontés.

M. Pedersen (Norvège) (*parle en anglais*) : Plus de 60 millions de personnes ont été déplacées en raison de conflits prolongés, de l'instabilité et de souffrances humaines. Cela souligne la nécessité de redoubler d'efforts en vue de trouver des solutions aux conflits en Syrie, en Iraq, en Somalie, dans le nord-est du Nigéria et ailleurs. Nous devons nous attaquer aux causes profondes de la crise des réfugiés et intensifier les efforts visant à parvenir à des solutions politiques. Et nous devons accroître notre aide humanitaire et au développement en faveur des réfugiés, des personnes déplacées et, bien entendu, des communautés d'accueil. À cet égard, la Norvège, en coopération avec l'ONU, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Koweït, a pris l'initiative d'organiser une conférence des donateurs pour la Syrie à Londres en février.

En Europe, nous nous concentrons maintenant sur la gestion de la situation difficile des réfugiés. La priorité pour nous sera de fournir une protection aux réfugiés et aux migrants rapatriés sans droit d'asile. L'ampleur de ces flux migratoires a posé un énorme défi à la gestion des frontières extérieures de l'Europe. Nous devons régler cette situation si nous voulons venir en aide comme il se doit à ceux qui ont besoin de protection.

La migration peut être, bien entendu, un moteur de développement et de croissance. Toutes les sociétés

ont besoin d'idées et de connaissances nouvelles. De nombreux migrants contribuent déjà à nos économies, à nos cultures et à nos sociétés de façon éminemment positive. Toutefois, afin de tirer parti des avantages qu'offre la migration, nous devons en comprendre la dynamique. Nous devons faire en sorte d'intégrer les réfugiés dans nos sociétés et de leur ouvrir des perspectives. Il faut leur offrir un logement neuf et un emploi et leur apprendre à parler une nouvelle langue. En outre, nous devons réduire le fossé qui existe entre l'aide humanitaire et l'aide au développement dans les États fragiles. Ces derniers doivent être stabilisés. Il nous faut investir davantage dans la prévention et nous concerter plus largement avec les acteurs du développement sur cette question.

La migration occupe tout naturellement une place de choix dans notre ordre du jour. La migration et la mobilité humaine comptent parmi les objectifs de développement durable (résolution 70/1). Le déplacement des personnes sera au menu des discussions attendues à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui aura lieu à Paris, en décembre, et la Norvège a pris des mesures en vue de resserrer sa coopération stratégique avec des partenaires clefs, en particulier le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations.

Ce mois-ci, les pays d'Europe et d'Afrique se sont réunis à la Valette pour un Sommet sur la migration. La question à l'ordre du jour était de savoir comment remédier aux causes profondes de la migration et convenir rapidement d'une réponse commune à la migration irrégulière à grande échelle. Le plan d'action adopté à l'issue du Sommet offre un bon point de départ pour d'autres discussions sur la migration et la mobilité humaine. Nous avons aussi besoin d'une plus forte présence des Nations Unies à ces débats. La migration est une question hautement pertinente pour beaucoup d'organismes des Nations Unies, et nous nous féliciterions que l'ONU fasse mieux entendre sa voix s'agissant de la question de la migration. La Norvège est disposée à appuyer les discussions sur la façon d'adopter une approche plus globale concernant la migration dans le monde.

En conclusion, je voudrais dire que nous sommes convaincus que la présente séance pourrait contribuer à renforcer la coopération internationale sur la migration. Nous nous félicitons des discussions qui ont déjà eu lieu

aujourd'hui et attendons avec intérêt de connaître la suite qui leur sera donnée.

M. Manongi (Tanzanie) (*parle en anglais*) : La Tanzanie se félicite de la tenue de cet opportun débat sur les migrants en situation irrégulière, ainsi que de l'accent mis sur la crise des réfugiés syriens, la pire tragédie humanitaire dont nous sommes témoins aujourd'hui. En organisant le présent débat, nous appelons l'attention sur l'un des buts fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies, à savoir promouvoir la coopération en résolvant nos problèmes collectifs. Nous tenons à y contribuer en soulignant les points suivants.

Le nombre élevé de réfugiés en quête de protection dans le monde est alarmant. Les migrants et demandeurs d'asile qui déferlent sur l'Europe ont désespérément besoin de cette protection. Il est impératif qu'ils soient traités humainement, conformément aux conventions, aux protocoles et aux principes en vigueur, notamment le principe de non-refoulement. En tant que pays accueillant des réfugiés, la Tanzanie ne connaît que trop bien l'énorme responsabilité qui va avec l'accueil de réfugiés et de demandeurs d'asile. Nous pensons que le problème des réfugiés dans le monde est une responsabilité collective et c'est pourquoi nous soulignons la validité et l'importance des principes de solidarité internationale et de partage du fardeau. À cet égard, nous félicitons les pays qui ont offert une protection aux réfugiés et aux demandeurs d'asile de Syrie et d'autres pays en proie à des troubles.

Nous sommes conscients que les solutions durables, notamment la réinstallation et l'intégration, sont onéreuses et peuvent avoir de nombreuses implications, notamment sur le développement. C'est pourquoi nous souscrivons à la nécessité urgente de remédier aux déficits de financement de l'intervention humanitaire en Syrie et d'autres ailleurs dans le monde. Il est scandaleux, à notre sens, que les réfugiés syriens dans des pays tels que le Liban reçoivent moins d'un demi-dollar par jour d'aide alimentaire. Nous appelons donc à un financement prévisible, adéquat et à long terme de l'action humanitaire. Les mesures ponctuelles ne sont pas viables et ne peuvent que mettre davantage en danger les victimes.

Nous attendons avec intérêt les conclusions du Groupe de haut niveau sur le financement de l'action humanitaire et espérons que ses recommandations contribueront à encadrer les discussions à l'occasion du Sommet mondial sur l'action humanitaire prévu l'année prochaine. Nous encourageons le Groupe à prendre en

considération le Programme d'action d'Addis-Abeba (résolution 69/313), qui définit le cadre de financement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1, annexe).

Nous tenons à souligner l'importance de respecter et de faire respecter les droits et les libertés des migrants et des demandeurs d'asile, y compris leur droit à la vie, à un abri convenable, à la santé et à l'éducation. Le plus inquiétant est le sort des enfants malades, qui souffrent de malnutrition, sont exploités et sont victimes d'atteintes à leurs droits en raison de la crise actuelle et des conditions dans lesquelles ils se retrouvent loin de chez eux. Plus de 2,2 millions d'enfants en âge d'aller à l'école ne sont pas scolarisés. Leurs rêves d'un avenir meilleur et plus sûr vont très probablement se briser.

Nous devons donc trouver des solutions durables. Les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité doivent être appliquées. Il faut venir à bout des réseaux terroristes, mais pas aux dépens des migrants et des demandeurs d'asile. La coopération internationale doit être renforcée pour faire barrage aux réseaux criminels qui se livrent au trafic de migrants à destination de l'Europe et d'autres régions du monde. De plus, il faut mobiliser tous les outils diplomatiques et politiques pour trouver une solution politique durable et globale à la crise syrienne. La Tanzanie est consciente des efforts déployés à cet égard par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie. Nous espérons que le processus de Vienne donnera des résultats positifs pour les Syriens, qui continuent de subir les effets de ce conflit.

Enfin, nous devons tirer des enseignements importants de cette crise humanitaire.

Premièrement, nous devons prendre davantage conscience du fait qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Nous ne devrions jamais laisser des conflits éclater et prendre des proportions telles qu'ils échappent à tout contrôle. Nous devons donc investir comme il se doit dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Deuxièmement, le Conseil de sécurité aurait pu prévenir cette crise. Les déficiences systémiques que connaît le Conseil appellent une réforme de cet organe qui n'a que trop tardé, et ce, afin d'accroître son efficacité et de préserver sa légitimité. Troisièmement, nous devons tenir compte de la demande croissante d'aide humanitaire et y répondre. Il faut pour cela prendre des mesures novatrices et globales à long terme, y compris en matière de financement. Quatrièmement, nous devons mettre en place une coopération et des partenariats plus solides avec les acteurs régionaux,

telle l'Union africaine dans le cas de l'Afrique, en vue de renforcer les capacités et de prendre des mesures plus efficaces face aux crises complexes actuelles et futures.

Nous devons enfin respecter et faire respecter les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Le mépris persistant de ces principes a de lourdes répercussions sur de nombreuses personnes, en particulier dans les pays en développement. Il est dans notre intérêt à tous de faire respecter les idéaux de la Charte.

Le Président par intérim : Conformément à la résolution 47/4 de l'Assemblée générale en date du 16 octobre 1992, je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Organisation internationale pour les migrations.

M. Nour (Organisation internationale pour les migrations) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président de l'Assemblée de son esprit d'initiative concernant la question à l'examen et de me donner la possibilité de faire quelques observations au nom de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Premièrement, je tiens à souligner que les points sensibles de la migration liée à la crise se multiplient à travers le monde et que fermer les frontières n'est ni une solution ni une réponse, comme l'a dit plus tôt aujourd'hui le Secrétaire général (voir A/70/PV.59). La migration reste pour l'essentiel une réalité humaine qui doit être bien gérée, en ayant conscience qu'elle ne peut pas être arrêtée mais qu'elle peut s'avérer avantageuse. À cet égard, je mentionnerai la cible 10.7 du nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1, annexe) qui traite précisément de politiques migratoires bien gérées pouvant faciliter la migration de façon ordonnée, sûre et avec humanité.

Deuxièmement, je salue l'appel à la promotion d'une action globale pour régler les problèmes liés aux réfugiés et à la migration auxquels nous devons faire face aujourd'hui, et ce, pour deux raisons. Premièrement, il faut abandonner le mode d'intervention de crise actuel – qui est un mode d'intervention à court terme, partiel et ponctuel – au profit d'approches plus globales, sans exclusive et durables. Deuxièmement, il faut élaborer des stratégies à long terme pouvant aider à tenir les migrants à l'écart des passeurs et trafiquants et leur permettre de reprendre les voies de la migration légale et de franchir normalement les points de passage transfrontaliers.

Troisièmement, je salue l'inclusion de cibles et d'objectifs relatifs à la migration dans le nouveau Programme 2030, ce qui témoigne véritablement de la détermination du Secrétaire général à ne laisser personne de côté. En outre, cela ouvre de nouvelles possibilités pour une action et une coopération plus efficaces entre la migration et le développement et crée l'espace nécessaire pour que les migrants puissent être de véritables agents du développement et facilitent les échanges et les avantages socioéconomiques pour les pays d'accueil, de transit et d'origine.

J'aborderai brièvement le plan d'intervention de l'OIM face à la crise des réfugiés et des migrants en Méditerranée qui est axé sur quatre volets : premièrement, sauver des vies, améliorer la protection et respecter les droits; deuxièmement, faciliter la migration de façon ordonnée, sûre et avec humanité; troisièmement, s'attaquer aux causes profondes et aux facteurs de la migration; et, quatrièmement, renforcer les partenariats, la solidarité et la coopération internationale.

Enfin, l'Assemblée peut être assurée que nous sommes disposés à travailler avec l'ONU et ses États Membres pour mettre en œuvre le nouveau pacte mondial pour la responsabilité partagée dont a parlé le Secrétaire général ce matin. Je continuerai donc de dialoguer avec l'Assemblée et d'offrir notre expertise.

Le Président par intérim : Le représentant de la Turquie a demandé à exercer son droit de réponse. Je lui rappelle que la durée des déclarations au titre du droit de réponse est limitée à 10 minutes pour la première intervention et à 5 minutes pour la deuxième intervention, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Canay (Turquie) (*parle en anglais*) : Malheureusement, je suis contraint de prendre la parole pour répondre aux allégations infondées, que nous rejetons catégoriquement, faites par le représentant du régime syrien ce matin (voir A/70/PV.59). Ces allégations montrent à quel point ce régime, qui a depuis longtemps perdu toute légitimité, se berce d'illusions.

Aujourd'hui, alors que l'Assemblée générale tient un débat important sur l'une des crises humanitaires les plus graves et tente de sensibiliser l'opinion mondiale à cette tragédie, nous venons d'être témoins d'une nouvelle tentative, vaine, de détourner l'attention de la triste réalité. Comme le reflète la déclaration faite par le Vice-Ministre des affaires étrangères de mon pays ce matin (voir A/70/PV.59), l'objectif de la Turquie est de trouver

une solution aux tragédies causées par la migration clandestine dans le bassin méditerranéen. À ce propos, nous n'avons pas, dans la déclaration que nous avons faite aujourd'hui, cherché à exploiter les détails de la crise syrienne elle-même, mais plutôt à mettre l'accent sur la situation désespérée des migrants clandestins et des réfugiés, et sur les mesures à prendre pour aller de l'avant. Ceci dit, je vais maintenant mentionner des faits, plutôt que d'autres articles, concernant la crise syrienne.

Trois cent cinquante mille personnes ont perdu la vie en Syrie. Environ 12 millions de personnes ont été déplacées. Plus de 4 millions de Syriens sont partis chercher refuge dans les pays voisins. Le régime tue ses propres citoyens, fait parler la force et la violence par tous les moyens imaginables, notamment des armes chimiques, des barils d'explosifs, des bombes-conteneurs, des missiles balistiques, des tueries ciblées, des détentions arbitraires, la torture, des exactions systématiques, la famine et les déplacements forcés. La cause principale de mortalité des civils en Syrie reste l'emploi aveugle d'armes aériennes par l'armée du régime. Le bombardement qui a visé des civils dans des villages turkmènes près de Jabal el-Turkmen, dans le nord-ouest de la Syrie, en est un exemple récent. L'utilisation de chlore comme arme chimique en Syrie est un fait établi confirmé par deux organes indépendants. La Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne a affirmé que les autorités syriennes commettent des attaques généralisées systématiques contre la population civile.

Le peuple syrien tente d'échapper à cette barbarie. La communauté internationale demeure profondément préoccupée par l'ampleur des destructions et de la souffrance humaine causées par le régime syrien. Pas plus tard qu'hier, la Troisième Commission de l'Assemblée générale a de nouveau adopté, pour la cinquième année

consécutives et à une majorité écrasante, un projet de résolution sur la situation des droits de l'homme en République arabe syrienne (A/C.3/70/L.47).

Je souhaite également mentionner certains faits concernant les efforts que déploie la Turquie pour faire face à la crise syrienne. Alors que le régime syrien tue sa propre population, la Turquie est le principal pays d'accueil de réfugiés à l'heure actuelle. Nous accueillons 2,2 millions de Syriens, dont 900 000 enfants, et 200 000 de ces enfants sont scolarisés. De la nourriture, des articles non alimentaires, des services de santé et d'éducation, mais également un soutien psychologique, des formations professionnelles et des activités sociales sont fournis aux 260 000 Syriens qui vivent dans 25 centres de protection temporaires dans des zones urbaines. Les Syriens qui vivent à l'extérieur de ces centres bénéficient également de notre protection et ont accès à des services médicaux gratuits. Outre l'assistance que nous fournissons au point zéro, nous menons des opérations humanitaires transfrontalières pour fournir une assistance aux millions de Syriens qui en ont désespérément besoin de l'autre côté de la frontière. Nous avons déjà consacré près de 8,5 milliards de dollars à ces initiatives. Depuis le début de 2015, les garde-côtes turcs ont secouru plus de 75 000 migrants en mer et appréhendé 142 passeurs.

Je viens d'énoncer des faits, et non des articles de presse infondés ou fabriqués. Nous ne devons pas perdre plus de temps avec ce type d'allégations. Nous devons rechercher des solutions viables et tangibles à la crise actuelle et renforcer notre action collective sur la base de partenariats et du principe de solidarité. C'est pourquoi nous avons proposé d'inscrire le sujet de la présente séance à l'ordre du jour de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 18 h 15.